



HARMONY  
ENERGY

# Prédiagnostic écologique

Projet de stockage d'énergie à Dompierre-lès-Tilleuls (25)

HARMONY ENERGY



23072009

Auddicé environnement  
Agence BFC  
60 avenue de la gare  
71 960 – La Roche-Vineuse

06 45 43 32 76

  
auddicé



HARMONY  
ENERGY

# Prédiagnostic écologique

Projet de stockage d'énergie à Dompierre-lès-Tilleuls (25)

## Intervenants :

- Benoît NICOLAS      Ecologue – Flore, Habitats et Zones Humides
- Théo VIVENSANG      Ecologue – Faune

23072009

Auddicé environnement  
Agence BFC  
60 avenue de la gare  
71 960 – La Roche-Vineuse

**Rédaction :** Florian CHRISTOPHE      Chef de projets en écologie

06 45 43 32 76

**Relecture :** Théo VIVENSANG      Ecologue - Faune

**Date :** 23/10/2023

auddicé

## Contexte et objectifs de la mission

Un projet de création d'un poste de stockage d'énergie est porté par l'entreprise Harmony Energy sur la commune de Dompierre-les-Tilleuls (25). Le stockage de l'énergie améliore l'efficacité énergétique et favorise l'insertion des énergies renouvelables variables. Elle apporte aussi sécurité et flexibilité aux réseaux.

Trois sorties ont été réalisées par la société Auddicé Environnement afin de réaliser un prédiagnostic des potentialités écologiques de ce secteur d'étude.

## Secteur d'étude

Le secteur d'étude est localisé sur la commune de Dompierre-les-Tilleuls, dans le département du Doubs (25) en région Bourgogne-Franche-Comté.

Le secteur est situé à environ 13 km à l'Ouest de Pontarlier. Il se trouve en bordure Nord-Est de la commune de Frasne.

Le secteur étudié est relativement homogène. Il est constitué d'une prairie.



HARMONY  
ENERGY

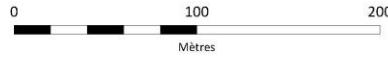
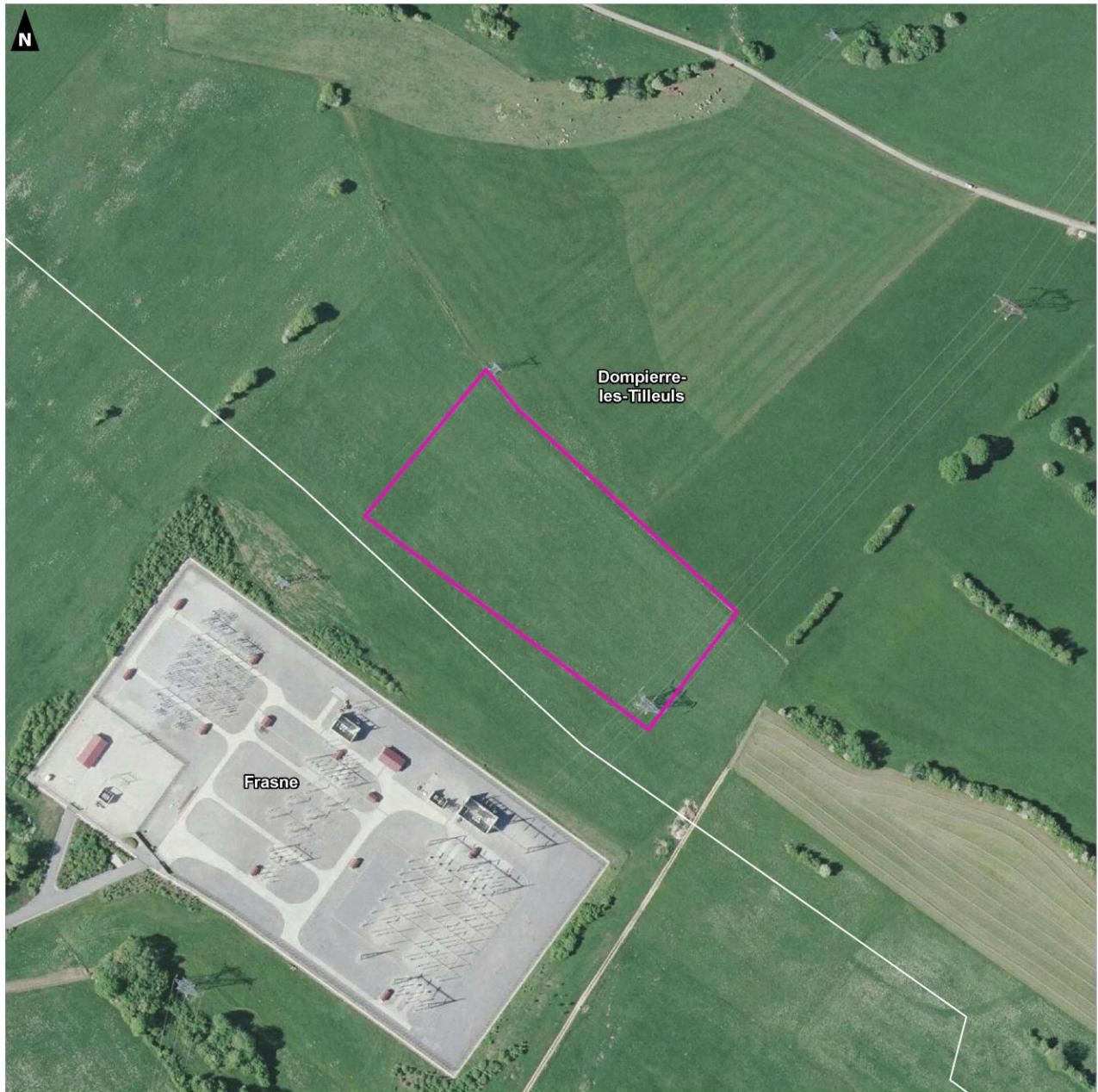
Projet de stockage d'énergie  
à Dompierre-les-Tilleuls (25)

Prédiagnostic écologique

### Secteur d'étude

#### Aire d'étude

- Secteur d'étude
- Limites administratives
- Limite communale



## Dates et conditions des visites

Au total, 3 visites du site ont été réalisées : le 08/09, le 22/09 et le 20/10/2023. Ces visites ont permis d'étudier les fonctionnalités écologiques et les enjeux associés au site.

Thématique	Date	Horaires	Conditions météorologiques
Flore/Habitats	08/09/2023	9h00 – 11h00	Ensoleillée – 19°C à 26°C – Vent nul
Toute faune (dont avifaune migratrice)	22/09/2023	7h30 – 12h00	Nuageux (75 à 100 %) – 9°C à 16°C – Vent moyen de SO – Faibles averses
Zones humides	20/10/2023	9h00 – 13h00	Nuageux (75 à 100 %) – 13°C à 18°C – Vent moyen de Sud-Ouest - Averses

## Méthodologie

Les méthodologies utilisées sont présentées, ci-dessous, par thématique.

Thématique	Méthodologie mise en place	Opérateur.trice.s
Flore/Habitats	Inventaire de la flore et caractérisation des habitats naturels Matériel : /	BN
Toutes faune (dont avifaune migratrice)	Inventaire de la faune présentes sur site Matériel : filet à papillons, jumelles	TV
Zones humides	Réalisation de 15 sondages pédologiques Matériel : Tarière	BN

## Zones Naturelles d'Intérêt Reconnu

Les ZNIR sont étudiées au niveau des aires suivantes :

- Zone d'Implantation Potentielle
- Aire d'étude immédiate (500 m)
- Aire d'étude rapprochée (2 km)
- Aire d'étude éloignée (6 km)



Un total de 11 ZNIR a été identifié à raison de :

Zone d'Implantation Potentielle	Aire d'étude immédiate	Aire d'étude rapprochée	Aire d'étude éloignée
ZNIEFF de type I	/	/	1
ZNIEFF de type II	/	/	16
ZSC	/	/	1
ZPS	/	/	2
APB	/	/	/
RNR	/	/	/
RAMSAR	/	/	/

## Zones Naturelles d'Intérêt Reconnu

De nombreuses ZNIR (17 ZNIEFF de type I, 3 ZNIEFF de type II, 1 ZSC, 1 ZPS, 1 APB, 1 RNR et 1 RAMSAR) sont réencensées au sein des aires d'étude rapprochée et éloignée.

Compte tenu de la relative proximité avec la ZSC « Vallées du Drugeon et du Haut Doubs » ainsi que de la ZPS « Vallées du Drugeon et du Haut Doubs », **une étude d'incidence, au moins simplifiée, sera nécessaire pour étudier l'impact sur le réseau Natura 2000.**

Pour le reste des ZNIR, compte tenu de la distance entre ces dernières et le secteur d'étude, **aucun impact direct du projet n'est attendu sur ces ZNIR.** En effet, les espèces, à grand territoire (Lynx, Busards, Vanneau huppé, Milan royal, Goélands, Grande Aigrette, etc.), recensées au sein de ces sites ne peuvent fréquenter le secteur d'étude qu'en transit périodique.



HARMONY  
ENERGY

Projet de stockage d'énergie  
à Dompierre-les-Tilleuls (25)

Prédiagnostic écologique

## Zones Naturelles d'Intérêt Reconnu Zones d'inventaire

### Aires d'étude

- Secteur d'étude
- Aire d'étude immédiate (500 m)
- Aire d'étude rapprochée (2 km)
- Aire d'étude éloignée (6 km)

### Limites administratives

- - - Limite départementale

### Types de ZNIR

- ZNIEFF1
- ZNIEFF2

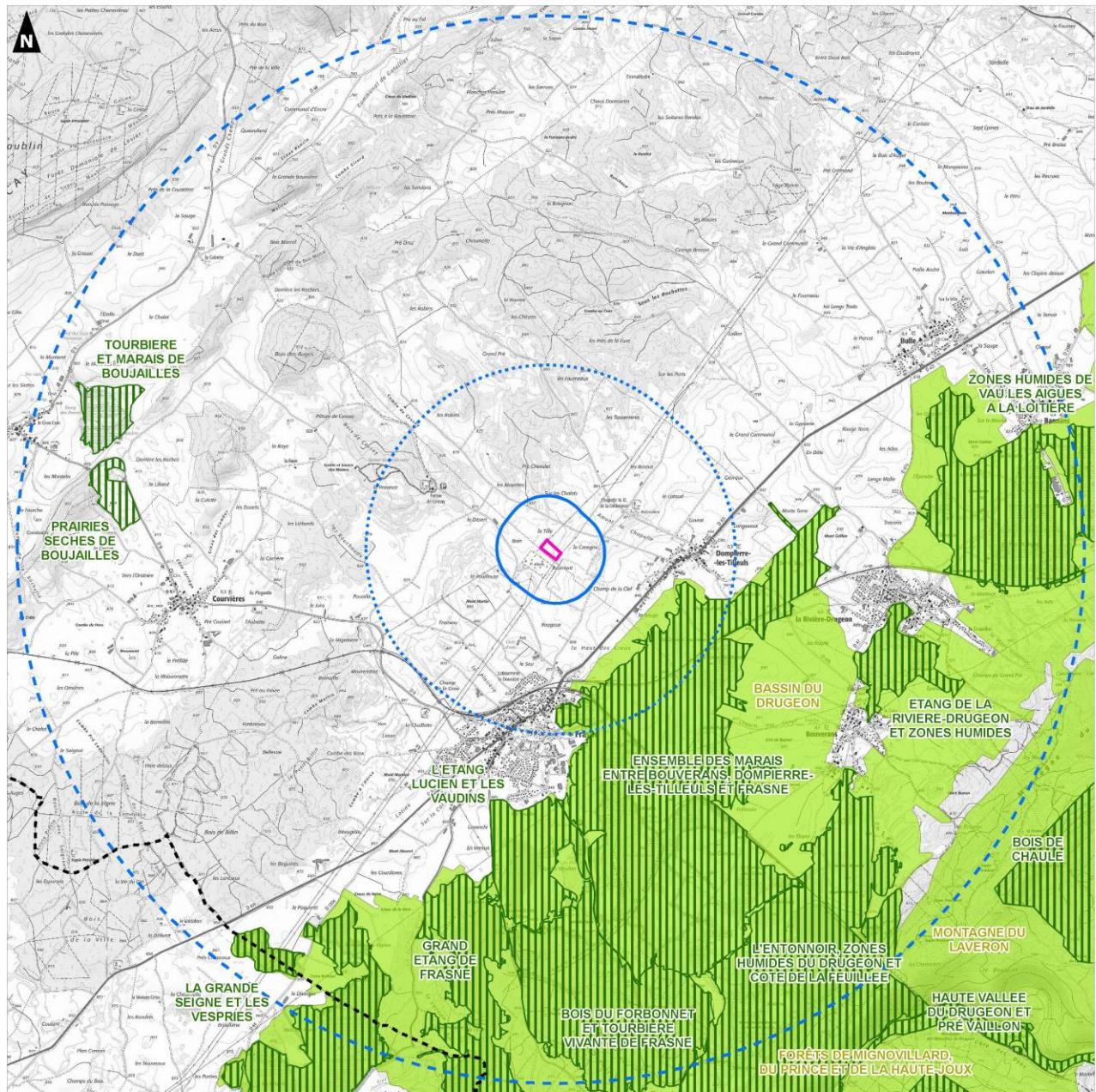
0 2,5 Kilomètres

auddice

Réalisation : AUDDICE, octobre 2023

Sources de fond de carte : IGN SCAN 25

Sources de données : INPN - IGN BD TOPO - HARMONY ENERGY - AUDDICE, 2023





HARMONY  
ENERGY

## Projet de stockage d'énergie à Dompierre-les-Tilleuls (25)

### Prédiagnostic écologique

#### Zones Naturelles d'Intérêt Reconnu Natura 2000

##### Aires d'étude

- Secteur d'étude
- Aire d'étude immédiate (500 m)
- Aire d'étude rapprochée (2 km)
- Aire d'étude éloignée (6 km)

##### Limites administratives

- - - Limite départementale

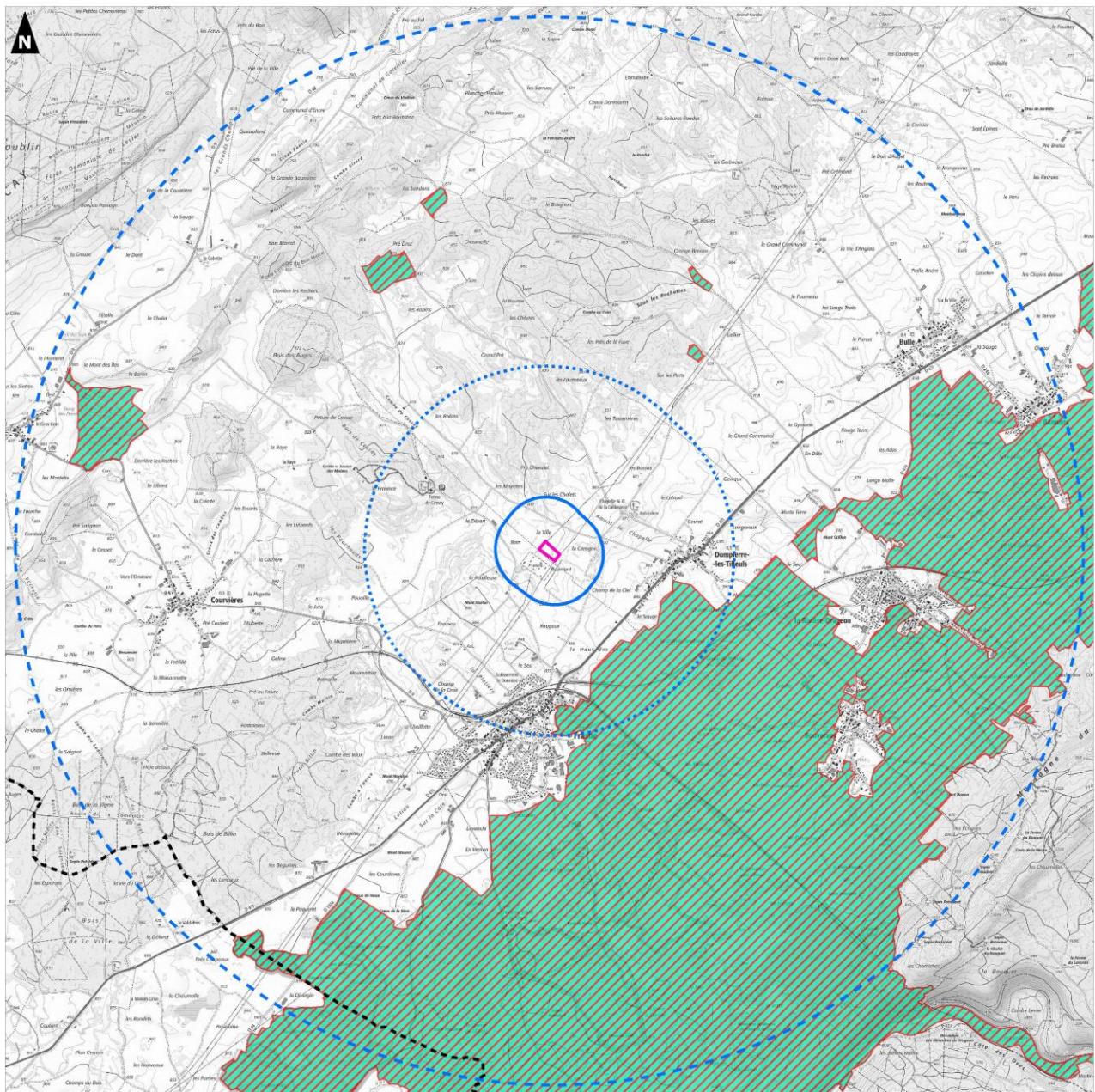
##### Sites Natura 2000

###### ZPS

- FR4310112, Vallées du Drugeon et du Haut-Doubs

###### ZSC

- FR4301280, Vallées du Drugeon et du Haut-Doubs





HARMONY  
ENERGY

## Projet de stockage d'énergie à Dompierre-les-Tilleuls (25)

### Prédiagnostic écologique

#### Zones Naturelles d'Intérêt Reconnu Zones réglementaires

##### Aires d'étude

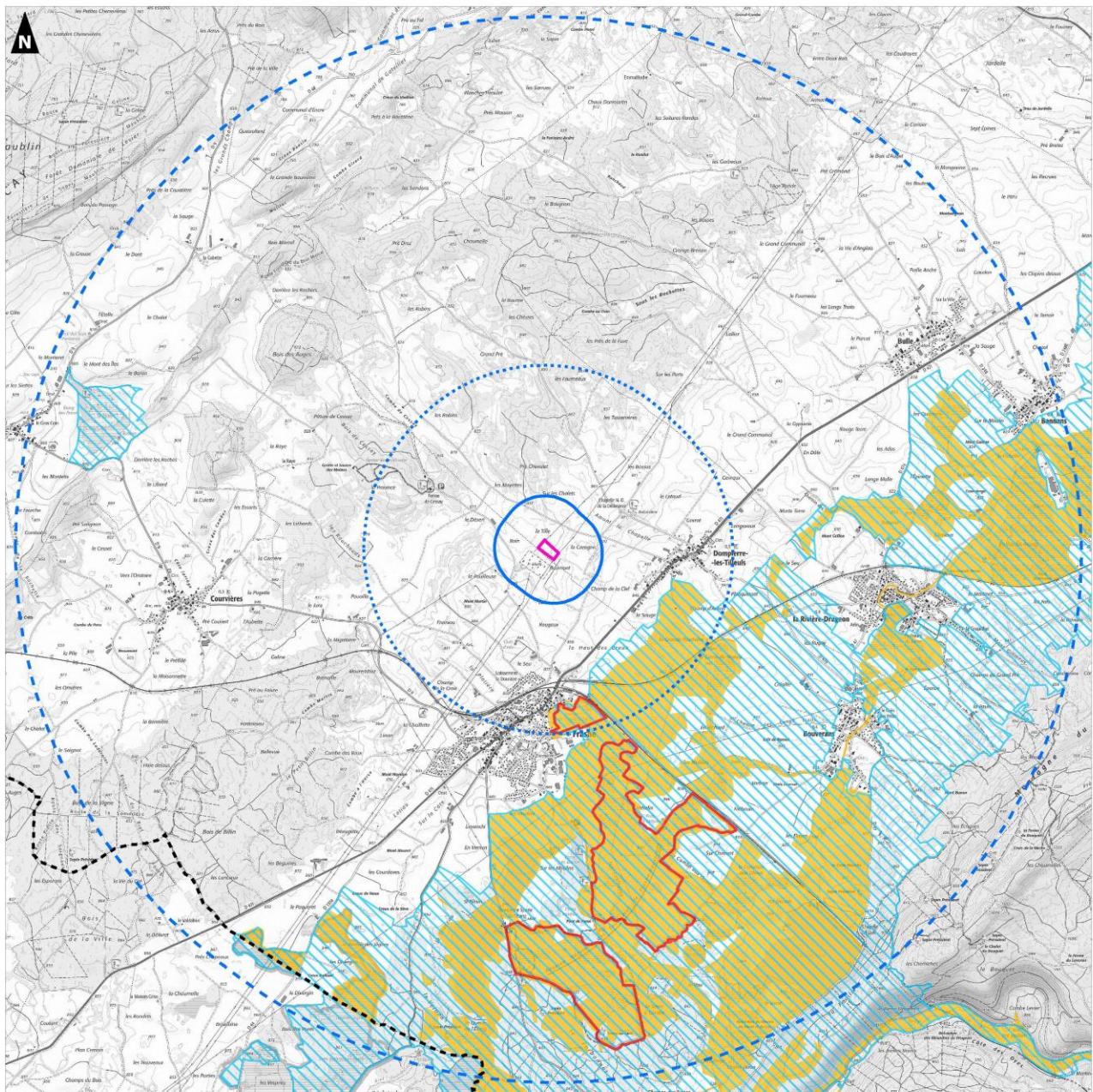
- Secteur d'étude
- Aire d'étude immédiate (500 m)
- Aire d'étude rapprochée (2 km)
- Aire d'étude éloignée (6 km)

##### Limites administratives

- - - Limite départementale

##### Types de ZNIR

- RAMSAR, Tourbières et lacs de la Montagne jurassienne
- RNR, Tourbières de Frasne-Bouverans
- APB, Bassin Du Drugeon Du Doubs



## Schéma Régional de Cohérence Ecologique

**Le secteur d'étude n'est localisé au sein d'aucun élément du SRCE.**

Seuls des éléments de la sous trame herbacée humide, et des corridors (potentiels) humides sont présents au sein de l'aire d'étude rapprochée.

Globalement, à l'échelle de l'aire d'étude éloignée, de nombreuses sous trame herbacée, forestière et humide sont présentes. C'est dans cette même aire que des corridors de différents types (à préserver ou à remettre en bon état) sont présents.



HARMONY  
ENERGY

## Projet de stockage d'énergie à Dompierre-les-Tilleuls (25)

### Prédiagnostic écologique

#### Schéma Régional de Cohérence Ecologique

##### Aires d'étude

- Secteur d'étude
- Aire d'étude immédiate (500 m)
- Aire d'étude rapprochée (2 km)
- Aire d'étude éloignée (6 km)

##### Limites administratives

- - - Limite départementale

##### Réservoirs de biodiversité

- Sous-trame des milieux herbacés
- Sous-trame des milieux forestiers
- Sous-trame des milieux xériques ouverts
- Sous-trame des milieux humides
- Sous-trame des milieux aquatiques

##### Corridors écologiques

###### Sous-trame des milieux herbacés

- Corridor à préserver
- Corridor à remettre en bon état

###### Sous-trame des milieux forestiers

- Corridor à préserver
- Corridor à remettre en bon état

###### Sous-trame des milieux aquatiques

- Corridor à préserver

###### Sous-trame des milieux xériques ouverts

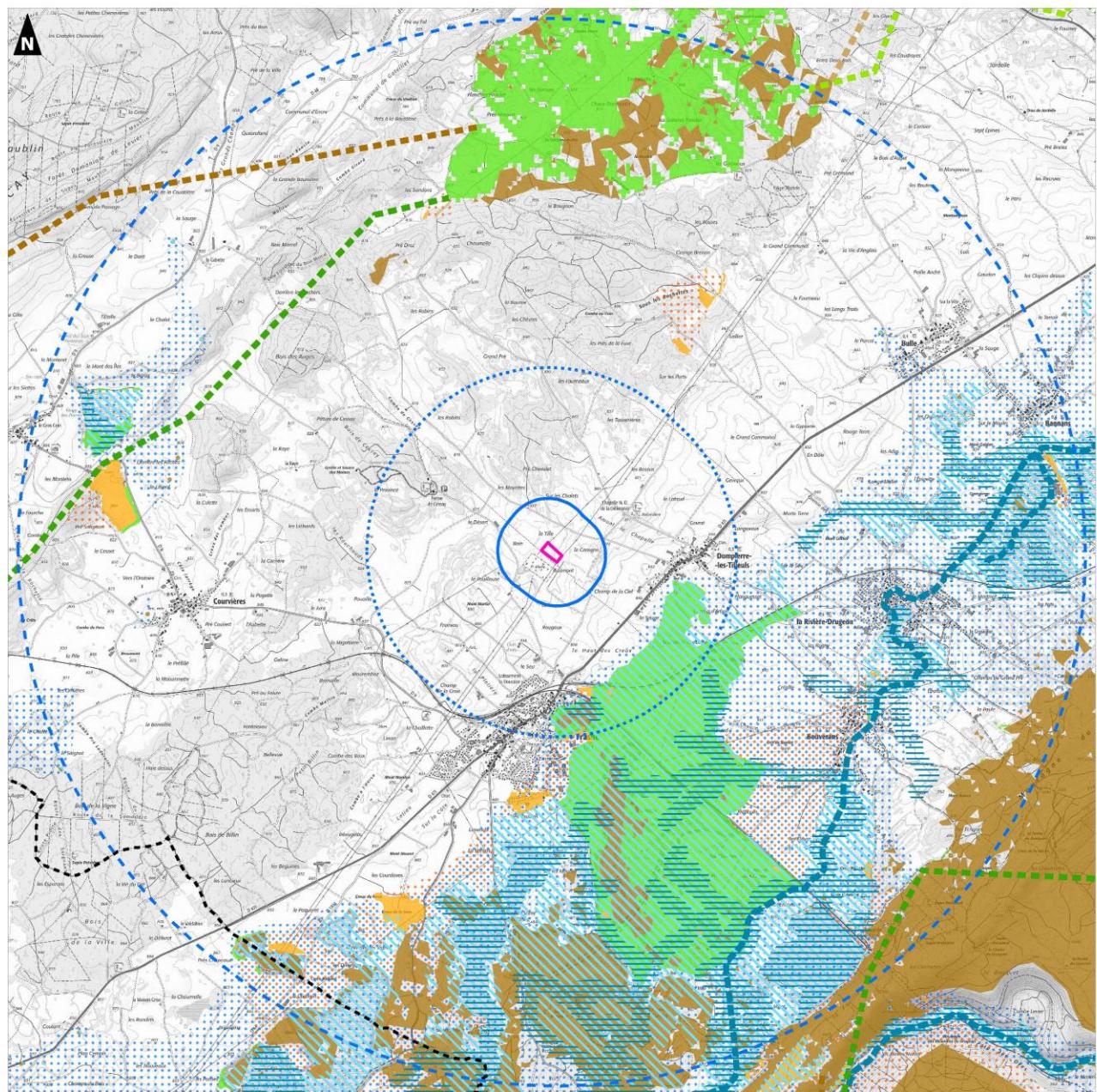
- Corridor écologique potentiel

###### Sous-trame des milieux humides

- Corridor écologique potentiel



Réalisation : AUDDICE, octobre 2023  
Sources de fond de carte : IGN SCAN 25  
Sources de données : DREAL ARA - IGN BD TOPO -  
HARMONY ENERGY - AUDDICE, 2023



## Occupation du sol

L'occupation du sol du secteur d'étude est définie selon une typologie d'après Corine Land Cover (2018) :

- 231 : Prairies

Le secteur d'étude est défini comme une prairie, il en est de même sur l'aire d'étude immédiate.

**A ce jour, la surface du secteur d'étude est bien représentée par une prairie.**





HARMONY  
ENERGY

## Projet de stockage d'énergie à Dompierre-les-Tilleuls (25)

### Prédiagnostic écologique

#### Occupation du sol CORINE Land Cover

##### Aires d'étude

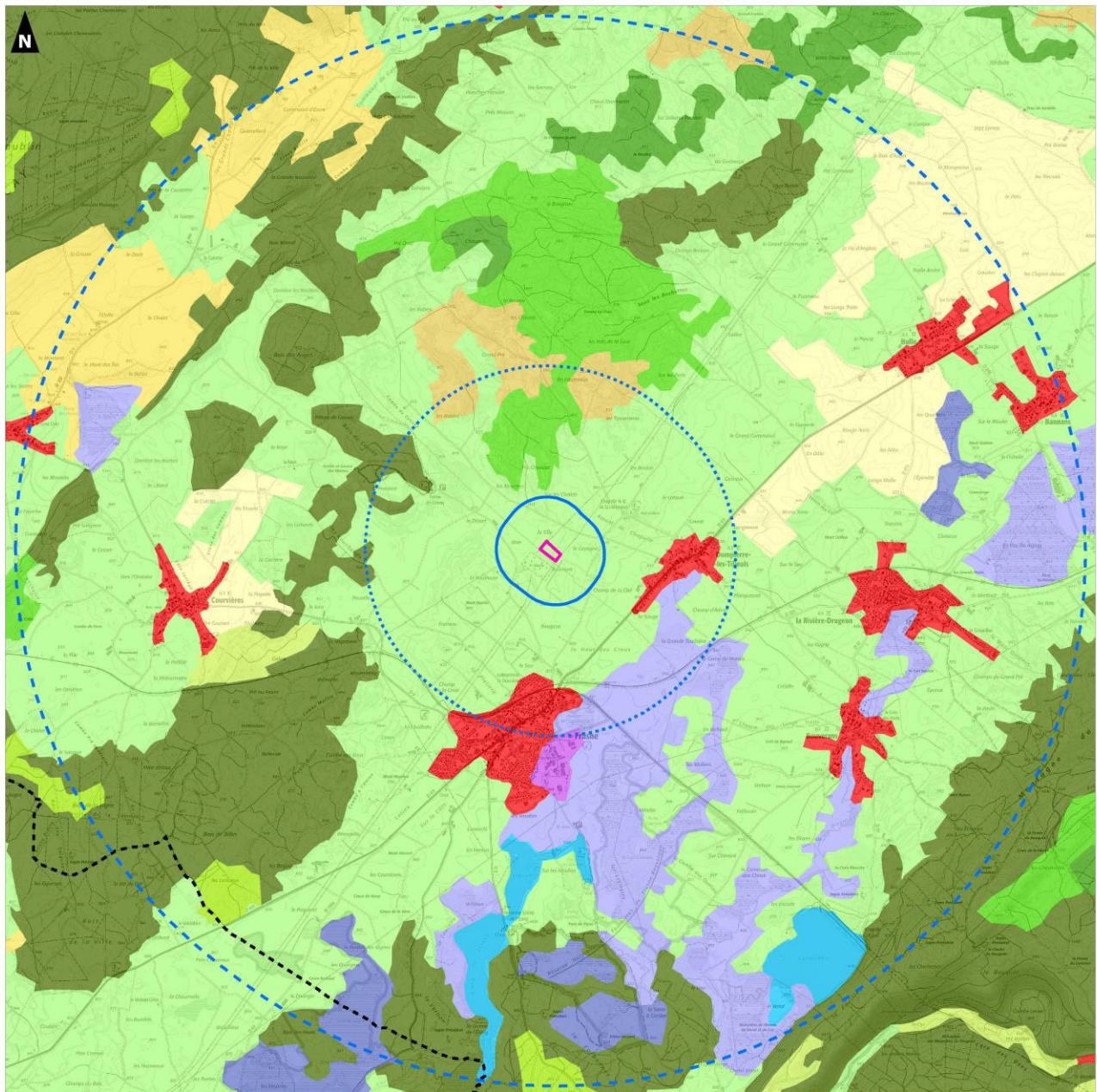
- Secteur d'étude
- Aire d'étude immédiate (500 m)
- Aire d'étude rapprochée (2 km)
- Aire d'étude éloignée (6 km)

##### Limites administratives

- - - Limite départementale

##### Occupation du sol 2018

- 112 : Tissu urbain discontinu
- 121 : Zones industrielles et commerciales
- 211 : Terres arables hors périmètres d'irrigation
- 231 : Prairies
- 242 : Systèmes culturaux et parcellaires complexes
- 243 : Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants
- 311 : Forêts de feuillus
- 312 : Forêts de conifères
- 313 : Forêts mélangées
- 321 : Pelouses et pâturages naturels
- 324 : Forêt et végétation arbustive en mutation
- 411 : Marais intérieurs
- 412 : Tourbières
- 512 : Plans d'eau



## Sources bibliographiques

L'ensemble de la bibliographie est tiré de la plateforme de centralisation des données naturalistes gérée par le service biodiversité du MNHN de Paris (SINP). Cette plateforme recense l'ensemble des données des différents acteurs de la biodiversité.

L'extraction de ces données a été réalisée sur le territoire communal de Dompierre-les-Tilleuls (25). Les différentes sources consultées sont présentées ci-dessous.

A ces données, s'ajoute la consultation du site participatif de la LPO : Faune-BFC ([www.faune-bfc.org](http://www.faune-bfc.org))

Source
Roveretto Philippe (indépendant)
Fernez Thierry (Conservatoire Botanique National de Franche-Comté)
Guyonneau Julien (Conservatoire Botanique National de Franche-Comté)
Ferrez Yorick (indépendant)
Ferrez Yorick ; André Max (indépendant)
André Max (indépendant)
André Max (Société Botanique de Franche-Comté)
Moingeon Jean-Marc (indépendant)
André Max (Conservatoire Botanique National de Franche-Comté)
CBN de Franche-Comté
LAMBERT Jean-Luc
Mady Mickael (Conservatoire Botanique National de Franche-Comté)
ONCFS
Tissot Bruno (indépendant)

## Habitats – Grands habitats identifiés

Le secteur d'étude, d'une surface 2,34 ha, est **homogène en terme d'habitat. Un seul habitat y est présent. Il s'agit d'un habitat de prairie, classifié d'après EUNIS en E2 – Prairies mésiques. Cet habitat est exploité de manière plus ou moins intensive.**

Il s'agit de pâturages et prairies de fauche mésotrophes et eutrophes, planitaires et montagnards, des zones boréale, némorale, méditerranéenne et des zones humides chaudes et tempérées. Elles sont en règle générale plus fertiles que les pelouses sèches (E1) et comprennent les terrains de sport et les pâturages améliorés ou réensemencés.

Aucun autre habitat ponctuel ou linéaire (arbres, haies, mare, etc.) n'est présent au sein du secteur d'étude.

**L'enjeu qui en ressort est très faible.**

Grands habitats	Enjeu
E2 – Prairies mésiques	Très faible





HARMONY  
ENERGY

Projet de stockage d'énergie -  
Dompierre-lès-Tilleuls (25)

Prédiagnostic environnemental

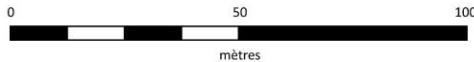
### Habitats

Aire d'étude

Secteur d'étude

Habitat identifié

E2 - Prairies mésiques





HARMONY  
ENERGY

Projet de stockage d'énergie -  
Dompierre-lès-Tilleuls (25)

Prédiagnostic environnemental

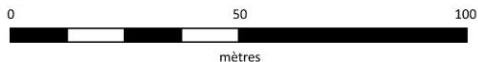
### Enjeu des habitats

Aire d'étude

  Secteur d'étude

Enjeu

  Très faible



## Réseau hydrographique et zones humides – données bibliographiques

Le Drugeon est le cours d'eau principal à proximité de l'aire d'étude. Il est néanmoins présent au sein de l'aire d'étude éloignée.

De nombreuses zones humides et plans d'eau, en lien avec le Drugeon sont situés au sein des aires d'étude rapprochée et éloignée.

**Compte tenu de la distance entre le secteur d'étude et les cours d'eau, les zones humides et les plans d'eau au secteur d'étude, aucune connectivité n'est pressentie.**

## Projet de stockage d'énergie à Dompierre-les-Tilleuls (25)

## Prédiagnostic écologique

## Réseau hydrographique et zones humides

## Aires d'étude

- Secteur d'étude
  - Aire d'étude immédiate (500 m)
  - Aire d'étude rapprochée (2 km)
  - Aire d'étude éloignée (6 km)

#### **Limits administratives**

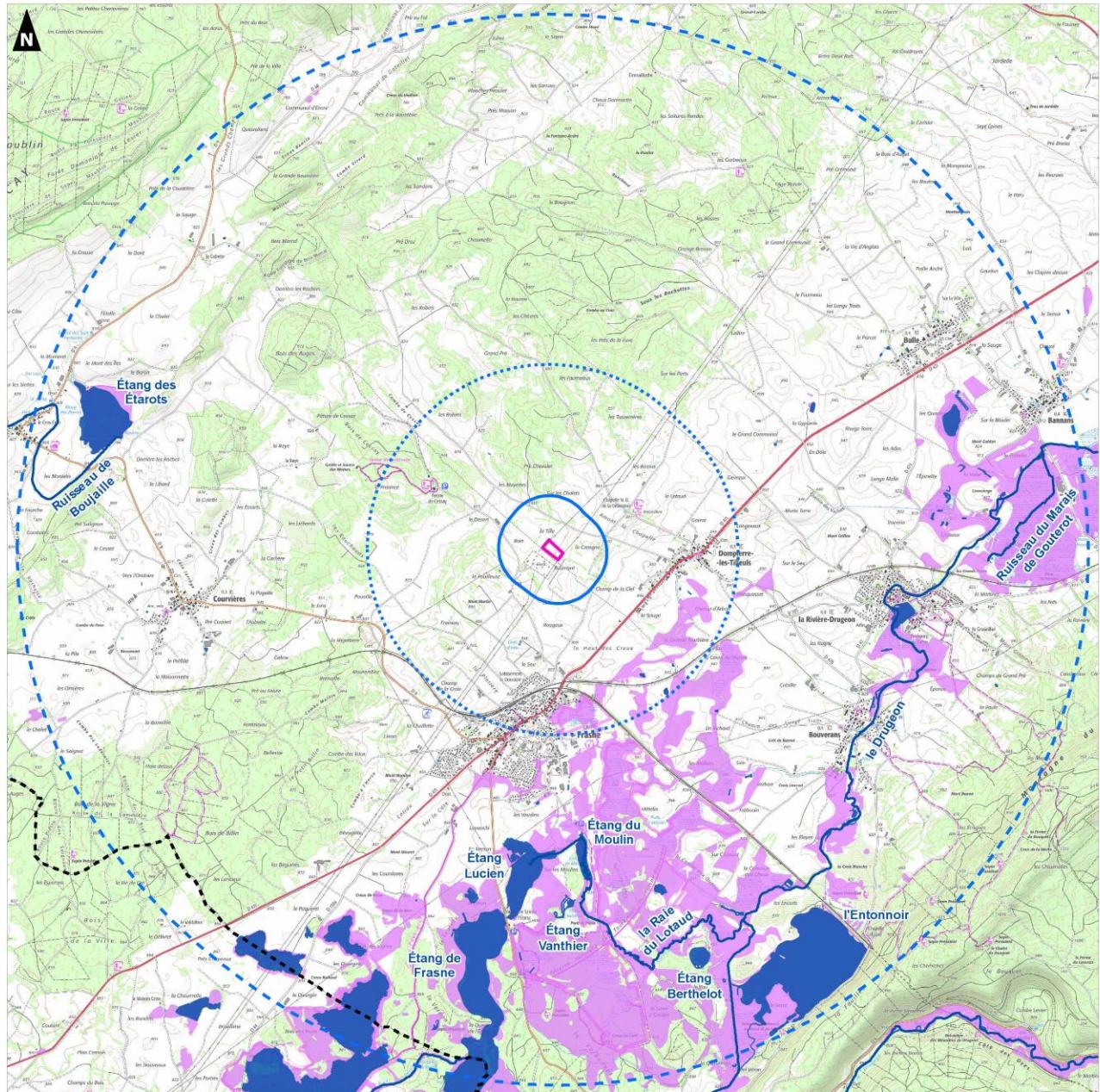
- — — Limite départementale

## Réseau hydrographique

- Cours d'eau

Scars & Scars

- ## **Zones humides**



## Etude de caractérisation de zones humides

La méthodologie employée est celle définie dans l'arrêté du 24 juin 2008 modifié par celui du 1er octobre 2009 relatifs à la délimitation des zones humides.

Une sortie spécifiques aux zones humides a été réalisée le 20 octobre 2023.

L'habitat présent au sein du secteur d'étude n'est pas caractéristique d'un habitat de zone humide.

Aucun des cortèges floristiques relevés n'est caractéristique d'une zone humide.

Enfin, durant la journée d'inventaire des zones humides, 15 sondages pédologiques ont été réalisés. La totalité de ces 15 sondages sont non caractéristiques de zones humides.

**Ainsi, aucune zone humide n'est présente au sein du secteur d'étude.**

# Etude de caractérisation de zones humides

Numéro de relevé	Habitat sur la ZIP	Arrêté du 1 <sup>er</sup> octobre 2009		
		Caractérisation selon la typologie Corine Biotope	Caractérisation selon le cortège floristique	Caractérisation selon la pédologie
1			Non humide	Non humide
2			Non humide	Non humide
3			Non humide	Non humide
4			Non humide	Non humide
5			Non humide	Non humide
6			Non humide	Non humide
7			Non humide	Non humide
8	Code EUNIS : Prairies mésiques (E2) Code Corine Biotope : Prairies mésophiles (38)	Habitat « p » - non caractéristique de zone humide (annexe II de l'arrêté 24 juin 2008 modifié)	Non humide	Non humide
9			Non humide	Non humide
10			Non humide	Non humide
11			Non humide	Non humide
12			Non humide	Non humide
13			Non humide	Non humide
14			Non humide	Non humide
15			Non humide	Non humide



HARMONY  
ENERGY

Projet de stockage d'énergie -  
Dompierre-lès-Tilleuls (25)

Prédiagnostic environnemental

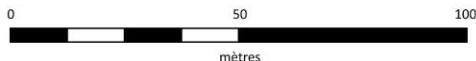
**Etude de caractérisation des  
zones humides à l'échelle de  
secteur d'étude**

Aire d'étude

■ Secteur d'étude

Sondages pédologiques

● Sol non caractéristique de zone humide



## Flore – Bibliographie

La bibliographie communale recense 283 espèces de plantes vasculaires.

Parmi ces espèces, **24 sont patrimoniales et/ou protégées** en raison de leur statut de protection réglementaire, de leur état de conservation ou de leur caractère déterminant ZNIEFF :

- 12 espèces sont protégées au niveau national ou régional ;
- 5 espèces patrimoniales à enjeu Fort ;
- 7 espèces patrimoniales à enjeu Modéré ;
- 12 espèce patrimoniale à enjeu Faible.

Le tableau, page suivante, présente ces espèces.

Enfin, il est à noter qu'**aucune espèce végétale exotique envahissante** n'est mentionnée dans la bibliographie communale.

# Flore – Bibliographie

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection	LR FC	LR France	Déter. ZNIEFF	Dir. Hab.	PNA	Enjeu
<i>Andromeda polifolia</i>	Andromède à feuilles de polium	PN : Art.1	LC	LC	Oui	-	-	Fort
<i>Bupleurum longifolium</i>	Buplèvre à feuilles allongées	-	VU	LC	Oui	-	-	Modéré
<i>Calamagrostis neglecta</i>	Calamagrostide négligée	PR	EN	EN	Oui	-	-	Modéré
<i>Carex cespitosa</i>	Laîche cespiteuse	PR	NT	LC	Oui	-	-	Modéré
<i>Carex lasiocarpa</i>	Laîche à fruits velus	-	LC	LC	Oui	-	-	Faible
<i>Carex limosa</i>	Laîche des tourbières	PN : Art.1	LC	LC	Oui	-	-	Fort
<i>Dactylorhiza incarnata</i>	Dactylorrhize incarnat	-	NT	NT	Oui	-	-	Faible
<i>Dianthus superbus</i>	Œillet superbe	PN : Art.2	NT	NT	Oui	-	-	Faible
<i>Eriophorum latifolium</i>	Linaigrette à feuilles larges	-	LC	LC	Oui	-	-	Faible
<i>Gagea lutea</i>	Gagée jaune	PN : Art.1	NT	LC	Oui	-	-	Fort
<i>Gentiana cruciata</i>	Gentiane croisette	-	NT	NT	Oui	-	-	Faible
<i>Gentiana pneumonanthe</i>	Gentiane pneumonanthe	PR	NT	LC	Oui	-	-	Modéré
<i>Hamatocaulis vernicosus</i>	Hypne brillante	PN : Art.1	-	-	-	DHII	-	Fort
<i>Juncus alpinoarticulatus</i>	Jonc des Alpes	-	DD	LC	Oui	-	-	Faible
<i>Knautia godetii</i>	Knautie de Godet	-	NT	LC	Oui	-	-	Faible
<i>Laserpitium prutenicum</i>	Laserpitium de Prusse	-	NT	LC	Oui	-	-	Faible
<i>Lathyrus bauhinii</i>	Gesse de Bauhin	PR	EN	NT	Oui	-	-	Fort
<i>Lathyrus heterophyllum</i>	Gesse hétérophylle	PR	NT	LC	Oui	-	-	Modéré
<i>Parnassia palustris</i>	Parnassie des marais	-	LC	LC	Oui	-	-	Faible
<i>Pedicularis palustris</i>	Pédiculaire des marais	-	NT	NT	Oui	-	-	Faible
<i>Saxifraga granulata</i>	Saxifrage granulée	PR	NT	LC	Oui	-	-	Modéré
<i>Tephroseris helenitis</i>	Téphroséride hélénitis	PR	LC	LC	Oui	-	-	Modéré
<i>Utricularia minor</i>	Utriculaire mineure	-	NT	NT	Oui	-	-	Faible
<i>Vaccinium oxycoccus</i>	Airelle canneberge	-	LC	LC	Oui	-	-	Faible

## Flore – Observations

La date de sortie n'étant pas propice à l'identification des plantes vasculaires, peu d'espèces ont pu être identifiées. De plus, la prairie ayant été récemment fauchée, l'identification de la flore n'a pas pu être optimale.

Ainsi, 18 espèces et deux genres ont été identifiés. De plus, la typologie de l'habitat présent au sein du secteur d'étude a permis d'éliminer la potentialité des espèces patrimoniales recensées dans la bibliographie.

Enfin, aucune espèce végétale exotique envahissante n'a été observée.

**L'enjeu pour la flore est considéré comme très faible au sein du secteur d'étude.**

# Flore – Observations

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection	LR FC	LR France	Déter. ZNIEFF	Dir. Hab.	PNA	Enjeu
<i>Achillea millefolium</i>	Achillée millefeuille	-	LC	LC	-	-	-	Très faible
<i>Alopecurus pratensis</i>	Vulpin des prés	-	LC	LC	-	-	-	Très faible
<i>Arrhenatherum elatius</i>	Arrhénathère élevée	-	LC	LC	-	-	-	Très faible
<i>Chenopodium album</i>	Chénopode blanc	-	LC	LC	-	-	-	Très faible
<i>Cirsium arvense</i>	Cirse des champs	-	LC	LC	-	-	-	Très faible
<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré	-	LC	LC	-	-	-	Très faible
<i>Galium album</i>	Gaillet blanc	-	LC	LC	-	-	-	Très faible
<i>Linaria vulgaris</i>	Linaire commune	-	LC	LC	-	-	-	Très faible
<i>Lolium perenne</i>	Irvaie vivace	-	LC	LC	-	-	-	Très faible
<i>Medicago polymorpha</i>	Luzerne polymorphe	-	-	LC	-	-	-	Très faible
<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé	-	LC	LC	-	-	-	Très faible
<i>Plantago major</i>	Plantain majeur	-	LC	LC	-	-	-	Très faible
<i>Polygonum aviculare</i>	Renouée des oiseaux	-	LC	LC	-	-	-	Très faible
<i>Rumex conglomeratus</i>	Patience agglomérée	-	LC	LC	-	-	-	Très faible
<i>Trifolium pratense</i>	Trèfle des prés	-	LC	LC	-	-	-	Très faible
<i>Trifolium repens</i>	Trèfle rampant	-	LC	LC	-	-	-	Très faible
<i>Trisetum flavescens</i>	Triseté jaunissant	-	LC	LC	-	-	-	Très faible
<i>Taraxacum officinale</i>	Pissenlit officinal	-	LC	LC	-	-	-	Très faible
<i>Vicia sp.</i>	-	-	-	-	-	-	-	Très faible
<i>Malva sp.</i>	-	-	-	-	-	-	-	Très faible



HARMONY  
ENERGY

Projet de stockage d'énergie -  
Dompierre-lès-Tilleuls (25)

Prédiagnostic environnemental

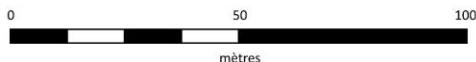
### Enjeu de la flore

Aire d'étude

Secteur d'étude

Enjeu

Très faible



## Insectes – Bibliographie

La bibliographie communale recense 33 espèces d'insectes : 5 lépidoptères, 16 odonates, 12 orthoptères.

**Parmi ces espèces une est protégée et patrimoniale. Sept autres sont patrimoniales. Aucun lépidoptère cité n'est patrimonial ou protégé. Le tableau suivant présente les espèces à enjeu citées dans la bibliographie.**

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection nationale	LR France	LR FC	Déter. ZNIEFF	Directive Habitat	PNA	Enjeu pressenti
<b>Orthoptères</b>								
<i>Omocestus viridulus</i>	Criquet verdelet	-	-	LC	Oui	-	-	Faible
<b>Odonates</b>								
<i>Aeshna grandis</i>	Grande Aeschne	-	LC	LC	Oui	-	-	Faible
<i>Aeshna juncea</i>	Aeschne des joncs	-	NT	NT	Oui	-	Oui	Faible
<i>Coenagrion pulchellum</i>	Agrion joli	-	VU	NT	Oui	-	Oui	Modéré
<i>Lestes sponsa</i>	Leste fiancé	-	NT	LC	Oui	-	Oui	Faible
<i>Leucorrhinia pectoralis</i>	Leucorrhine à gros thorax	Art. 2	NT	EN	Oui	Ann. II ; Ann. IV	Oui	Fort
<i>Sympetrum danae</i>	Sympétrum noir	-	VU	LC	Oui	-	Oui	Modéré
<i>Sympetrum vulgatum</i>	Sympétrum vulgaire	-	NT	LC	Oui	-	Oui	Faible

## Insectes – Observations

**Le site présente très peu d'habitats favorables à l'entomofaune.**

Aucun habitat de type « humide » n'est présent. Les odonates ne peuvent s'y reproduire, et de nombreuses espèces de lépidoptères ou orthoptères patrimoniaux ne peuvent être présentes. De même, aucun arbres remarquables n'est présent au sein du site et les insectes saproxyliques patrimoniaux (coléoptères notamment) n'y trouve pas d'habitats favorables.

Aucune espèce d'orthoptère et de lépidoptère n'a été observée.

La sortie a été réalisée relativement tard en saison. Cependant compte tenu de la bibliographie communal et de l'habitat présent au sein du secteur d'étude, le cortège d'insectes potentiels pouvant fréquenter la zone est très probablement commun. **Aucune espèce patrimoniale et/ou protégée n'est pressentie.**



**L'enjeu pour ces groupes d'espèces est considéré comme très faible à faible.**



HARMONY  
ENERGY

Projet de stockage d'énergie -  
Dompierre-lès-Tilleuls (25)

Prédiagnostic environnemental

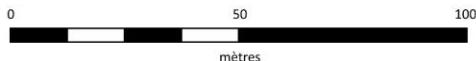
### Enjeux relatifs aux insectes

Aire d'étude

Secteur d'étude

Enjeux

Très faible à faible



## Reptiles & amphibiens – Bibliographie

La bibliographie communale recense quatre espèces d'amphibiens, deux complexes d'amphibiens et deux espèces de reptiles.

**Toutes les espèces de reptiles et d'amphibiens sont réglementées, la majorité est protégée.**

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection nationale	LR France	LR FC	Déter. ZNIEFF	Directive Habitat	PNA	Enjeu pressenti
<b>Amphibiens</b>								
<i>Ichthyosaura alpestris</i>	Triton alpestre	Art. 3	LC	LC	-	-	-	Faible
<i>Pelophylax kl. grafi</i>	Grenouille de Graf	Art. 2	NT	-	-	-	-	Faible
<i>Rana temporaria</i>	Grenouille rousse	Art. 4 ; Art. 5	LC	NT	Oui	Ann, V	-	Faible
<i>Triturus cristatus</i>	Triton crêté	Art. 2	NT	VU	Oui	Ann. II ; Ann. IV	-	Modéré
<i>Pelophylax sp.</i>	Grenouille verte indéterminée	-	-	-	-	-	-	Très Faible
<i>Rana sp.</i>	Grenouille brune indéterminée	-	-	-	-	-	-	Très Faible
<b>Reptiles</b>								
<i>Lacerta agilis</i>	Lézard des souches	Art. 2	NT	NT	Oui	Ann. IV	-	Faible
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	Art. 2	LC	LC	-	Ann. IV	-	Faible



## Reptiles & amphibiens – Observations

**La bibliographie est relativement pauvre. Le secteur d'étude ne présente pas de grand intérêt pour ces groupes d'espèces.**

Aucun habitat humide (mare, fossé, etc.) n'est présent au sein du secteur d'étude. **Les amphibiens ne peuvent s'y reproduire.**

De plus, aucun élément arbustif ou arborée, aucune souche d'arbre, arbres morts au sol, tas de branchages n'est présent. **L'hivernage des amphibiens sur ce secteur est très peu probable.**

De même, concernant les reptiles, aucun abri ou habitat favorable n'est présent au sein du secteur d'étude. **La présence de reptiles au sein du secteur d'étude est peu probable.**

A noter, cependant, la présence d'un pierrier en bordure extérieure sud du secteur d'étude. Cet élément est favorable aux reptiles, cependant aucun individu n'a été observé durant la sortie de terrain.

**L'enjeu pour ces groupes d'espèces est considéré comme très faible à faible.**





HARMONY  
ENERGY

Projet de stockage d'énergie -  
Dompierre-lès-Tilleuls (25)

Prédiagnostic environnemental

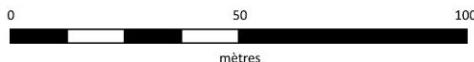
**Enjeux relatifs aux amphibiens  
et reptiles**

Aire d'étude

Secteur d'étude

Enjeu

Très faible



## Oiseaux – Bibliographie

La bibliographie communale recense 108 oiseaux.

Parmi ces espèces, 33 sont des espèces patrimoniales en période de nidification. 26 de ces espèces peuvent utiliser le site et ses abords pour nidifier et/ou transiter. Ces dernières sont présentées page suivante.



# Oiseaux – Bibliographie

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PN	LR France	LR FC	Déter. ZNIEFF	Dir. Oiseaux	PNA	Patrimonialité en nidification
<i>Anthus pratensis</i>	Pipit farlouse	Art.3	VU	EN	DZ	-	-	Forte
<i>Anthus trivialis</i>	Pipit des arbres	Art.3	LC	VU	-	-	-	Modérée
<i>Carduelis cannabina</i>	Linotte mélodieuse	Art.3	NE	VU	-	-	-	Modérée
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	Art.3	VU	VU	-	-	-	Modérée
<i>Ciconia ciconia</i>	Cigogne blanche	Art.3	LC	VU	DZ	Ann.I	-	Modérée
<i>Ciconia nigra</i>	Cigogne noire	Art.3	EN	CR	DZ	Ann.I	-	Très forte
<i>Circus aeruginosus</i>	Busard des roseaux	Art.3	NT	CR	DZ	Ann.I	-	Très forte
<i>Circus cyaneus</i>	Busard Saint-Martin	Art.3	LC	CR	DZ	Ann.I	-	Très forte
<i>Circus pygargus</i>	Busard cendré	Art.3	NT	CR	DZ	Ann.I	-	Très forte
<i>Columba oenas</i>	Pigeon colombin	-	LC	DD	DZ	Ann.II.2	-	Faible
<i>Coturnix coturnix</i>	Caille des blés	-	LC	VU	-	Ann.II.2	-	Modérée
<i>Dryocopus martius</i>	Pic noir	Art.3	LC	LC	DZ	Ann.I	-	Faible
<i>Emberiza calandra</i>	Bruant proyer	Art.3	LC	VU	-	-	-	Modérée
<i>Emberiza citrinella</i>	Bruant jaune	Art.3	VU	NT	-	-	-	Modérée
<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	Art.3	LC	VU	DZ	Ann.I	-	Modérée
<i>Jynx torquilla</i>	Torcol fourmilier	Art.3	LC	VU	DZ	-	-	Modérée
<i>Lanius collurio</i>	Pie-grièche écorcheur	Art.3	NT	VU	-	Ann.I	-	Modérée
<i>Locustella naevia</i>	Locustelle tachetée	Art.3	NT	VU	-	-	-	Modérée
<i>Lullula arborea</i>	Alouette lulu	Art.3	LC	NT	DZ	Ann.I	-	Faible
<i>Milvus milvus</i>	Milan royal	Art.3	VU	VU	DZ	Ann.I	Oui	Très fort
<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Bouvreuil pivoine	Art.3	VU	DD	-	-	-	Modérée
<i>Saxicola rubetra</i>	Tarier des près	Art.3	VU	VU	DZ	-	-	Modérée
<i>Serinus serinus</i>	Serin cini	Art.3	VU	EN	-	-	-	Fort
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	-	VU	VU	-	Ann.II.2	-	Modérée
<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée	Art.3	LC	VU	DZ	-	-	Modérée
<i>Vanellus vanellus</i>	Vanneau huppé	-	NT	EN	DZ	Ann.II.2	-	Fort

## Oiseaux – Observations

Durant la journée d'inventaire 27 espèces d'oiseaux ont été observées. Compte tenu de la date de la sortie, la majorité de ces espèces étaient migratrices.

L'environnement prairial est propice à l'expression d'un **cortège ornithologique des milieux ouverts très classique**.

Le secteur d'étude peut représenter un **espace de transit ponctuel**. La plupart des espèces survolent le site aux périodes de migration.

Compte tenu des habitats du secteur d'étude, **très peu d'espèce sont susceptibles de nidifier au sein de cette zone**. Parmi ces espèces on citera, principalement, l'Alouette des champs.

En revanche, en raison de la proximité avec quelques haies et fourrés **plusieurs espèces des milieux ouverts/semi-ouverts peuvent fréquenter la zone, en période de reproduction, en transit ou lors de prospection alimentaire** : Chardonneret élégant, Verdier d'Europe, Bergeronnette grise, Rougequeue noir, Linotte mélodieuse, Pie-grièche écorcheur, Alouette lulu, Bruant jaune, etc.

En raison de son isolement par rapport aux réservoirs de biodiversité boisés et du contexte agricole, le secteur d'étude est **peu favorable à la nidification des espèces patrimoniales de manière générale**. L'enjeu avifaunistique du secteur d'étude est **considéré comme très faible à faible**.

Le tableau, page suivante, présente les espèces observées lors de la sortie.

# Oiseaux – Observations

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PN	LR France	LR FC	DZ FC	Dir. Ois.	PNA	Patrimonialité en nidification	Potentielle présence en reproduction
<i>Accipiter nisus</i>	Épervier d'Europe	Art.3 et 6	LC	LC	-	-	-	Très faible	Transit/Chasse
<i>Anthus trivialis</i>	Pipit des arbres	Art.3	LC	VU	-	-	-	Modéré	Alimentation
<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré	Art.3	LC	LC	-	-	-	Très faible	Transit/Chasse
<i>Buteo buteo</i>	Buse variable	Art.3	LC	LC	-	-	-	Très faible	Transit/Chasse
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	Art.3	VU	VU	-	-	-	Modéré	Alimentation
<i>Chloris chloris</i>	Verdier d'Europe	Art.3	NE	LC	-	-	-	Très faible	Alimentation
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	-	LC	LC	-	Ann.II.1 et III.1	-	Très faible	Alimentation
<i>Corvus corax</i>	Grand corbeau	Art.3	LC	NT	-	-	-	Faible	Transit/Chasse
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	-	LC	LC	-	Ann.II.2	-	Très faible	Alimentation
<i>Currucà communis</i>	Fauvette grisette	Art.3	LC	LC	-	-	-	Très faible	Alimentation
<i>Emberiza cirlus</i>	Bruant zizi	Art.3	LC	LC	-	-	-	Très faible	Alimentation
<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	Art.3	NT	LC	-	-	-	Faible	Transit/Chasse
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	Art.3	LC	LC	-	-	-	Très faible	Alimentation
<i>Linaria cannabina</i>	Linotte mélodieuse	Art.3	NE	VU	-	-	-	Modéré	Alimentation
<i>Milvus milvus</i>	Milan royal	Art.3	VU	VU	DZ	Ann.I	Oui	Très fort	Transit/Chasse
<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise	Art.3	LC	LC	-	-	-	Très faible	Alimentation
<i>Oenanthe oenanthe</i>	Traquet motteux	Art.3	NT	CR	DZ	-	-	Très fort	Transit
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	Art.3	LC	LC	-	-	-	Très faible	Alimentation
<i>Phoenicurus ochruros</i>	Rougequeue noir	Art.3	LC	LC	-	-	-	Très faible	Alimentation
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	Art.3	LC	LC	-	-	-	Très faible	Transit
<i>Pica pica</i>	Pie bavarde	-	LC	LC	-	Ann.II.2	-	Très faible	Alimentation
<i>Saxicola rubicola</i>	Tarier pâtre	Art.3	NT	DD	DZ	-	-	Faible	Alimentation
<i>Sturnus vulgaris</i>	Étourneau sansonnet	-	LC	LC	-	Ann.II.2	-	Très faible	Alimentation
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	Art.3	LC	LC	-	-	-	Très faible	Alimentation
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	-	LC	LC	-	Ann.II.2	-	Très faible	Alimentation
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	-	LC	LC	-	Ann.II.2	-	Très faible	Alimentation
<i>Turdus pilaris</i>	Grive litorne	-	LC	DD	-	Ann.II.2	-	Très faible	Alimentation



HARMONY  
ENERGY

Projet de stockage d'énergie -  
Dompierre-lès-Tilleuls (25)

Prédiagnostic environnemental

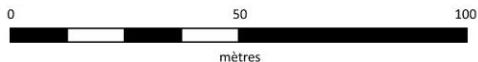
#### Enjeux relatifs aux oiseaux

Aire d'étude

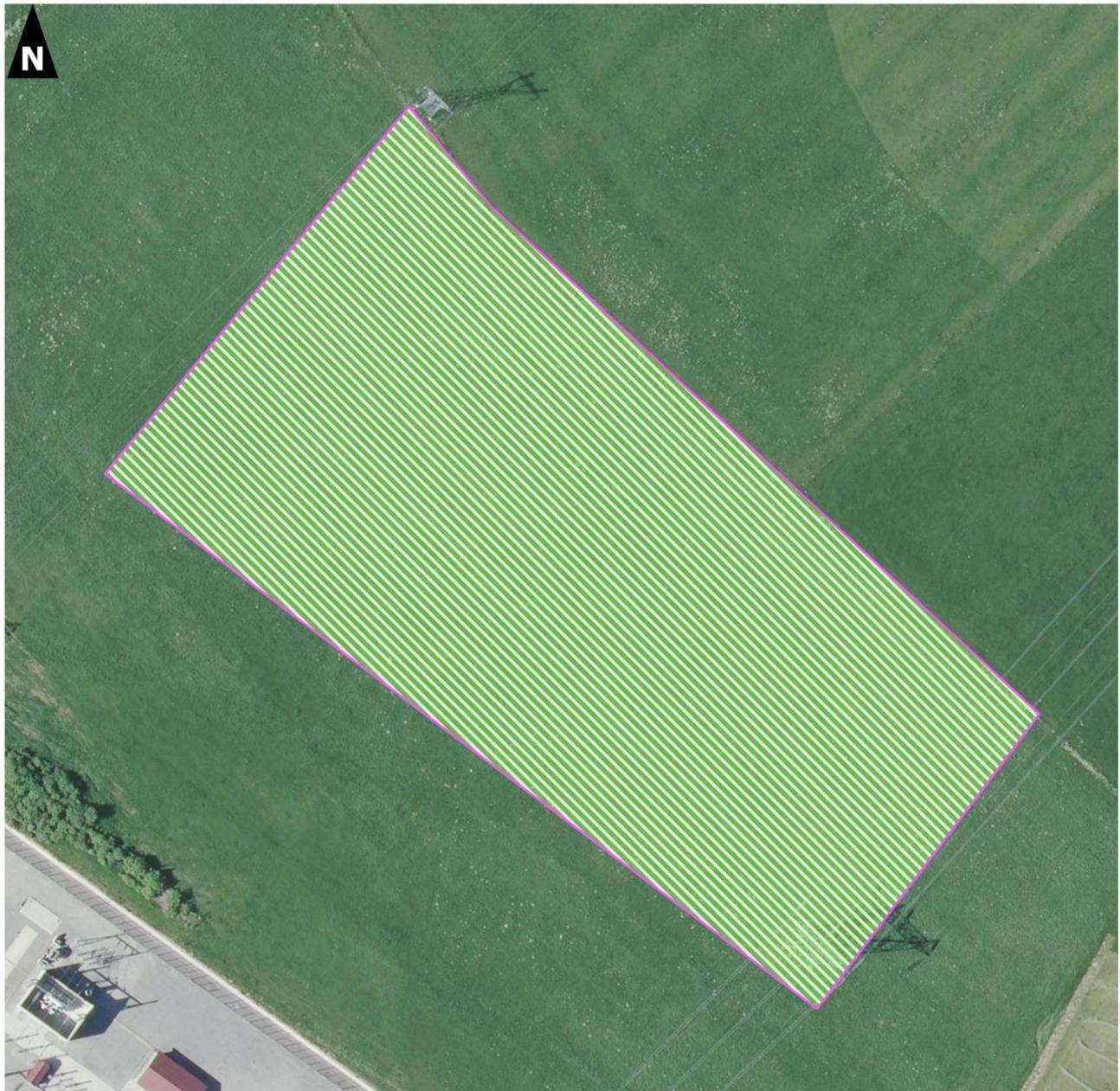
Secteur d'étude

Enjeux

Très faible à faible



Réalisation Auddice, octobre 2023  
Sources de fond de carte: IGN BDORTHO  
Sources de données: IGN, HARMONY ENERGY, AUDDICE , 2023



## Mammifères terrestres – Bibliographie

La bibliographie communale recense 13 espèces de mammifères terrestres, à noter qu'aucune chauve-souris n'est recensée au sein de la bibliographie communale.

Parmi ces espèces, **trois sont protégées et deux espèces sont patrimoniales** compte-tenu de leur statut d'espèces déterminantes ZNIEFF.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection nationale	LR France	LR Rhône-Alpes	Déter. ZNIEFF	Directive Habitat	PNA	Enjeu pressenti
<i>Erinaceus europaeus</i>	Hérisson d'Europe	Art. 2	LC	-	-	-	-	Faible
<i>Felis silvestris</i>	Chat forestier	Art. 2	LC	-	Oui	Ann. IV	-	Faible
<i>Mustela putorius</i>	Putois d'Europe	-	NT	-	Oui	Ann. V	-	Faible
<i>Sciurus vulgaris</i>	Écureuil roux	Art. 2	LC	-	-	-	-	Faible

## Mammifères terrestres – Observations

Aucune trace ou indice n'a été trouvé. Aucun individu de mammifère n'a été observé.

Le secteur d'étude ne présente pas d'intérêt pour réaliser un cycle de vie complet pour les macromammifères. Il peut, cependant être une zone de transit ou d'alimentation d'espèces communes.

Des espèces de micromammifères peuvent fréquenter la zone mais aucune espèce patrimoniale et/ou protégée n'est pressentie.

Les espèces patrimoniales citées en bibliographie peuvent transiter par la zone d'étude. Compte tenu des habitats présents au sein du secteur d'étude, **aucune espèce patrimoniale et/ou protégée n'est pressentie**.

Enfin, concernant les Chiroptères, aucune cavité n'est présente au sein du secteur d'étude, de l'aire immédiate et de l'aire d'étude rapprochée. 23 cavités naturelles et un ouvrage civil (aqueduc de Boujailles) sont recensés au sein de l'aire d'étude éloignée. **Le secteur d'étude peut être fréquenté par un certain nombre d'espèce, uniquement en transit ou en chasse.** Toutes les espèces de chauves-souris sont protégées.



HARMONY  
ENERGY

Projet de stockage d'énergie -  
Dompierre-lès-Tilleuls (25)

Prédiagnostic environnemental

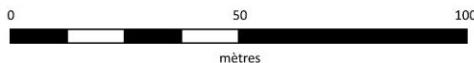
### Enjeux relatifs aux mammifères

Aire d'étude

  Secteur d'étude

Enjeu

  Très faible





HARMONY  
ENERGY

## Projet de stockage d'énergie à Dompierre-les-Tilleuls (25)

### Prédiagnostic écologique

#### Cavités souterraines

##### Aires d'étude

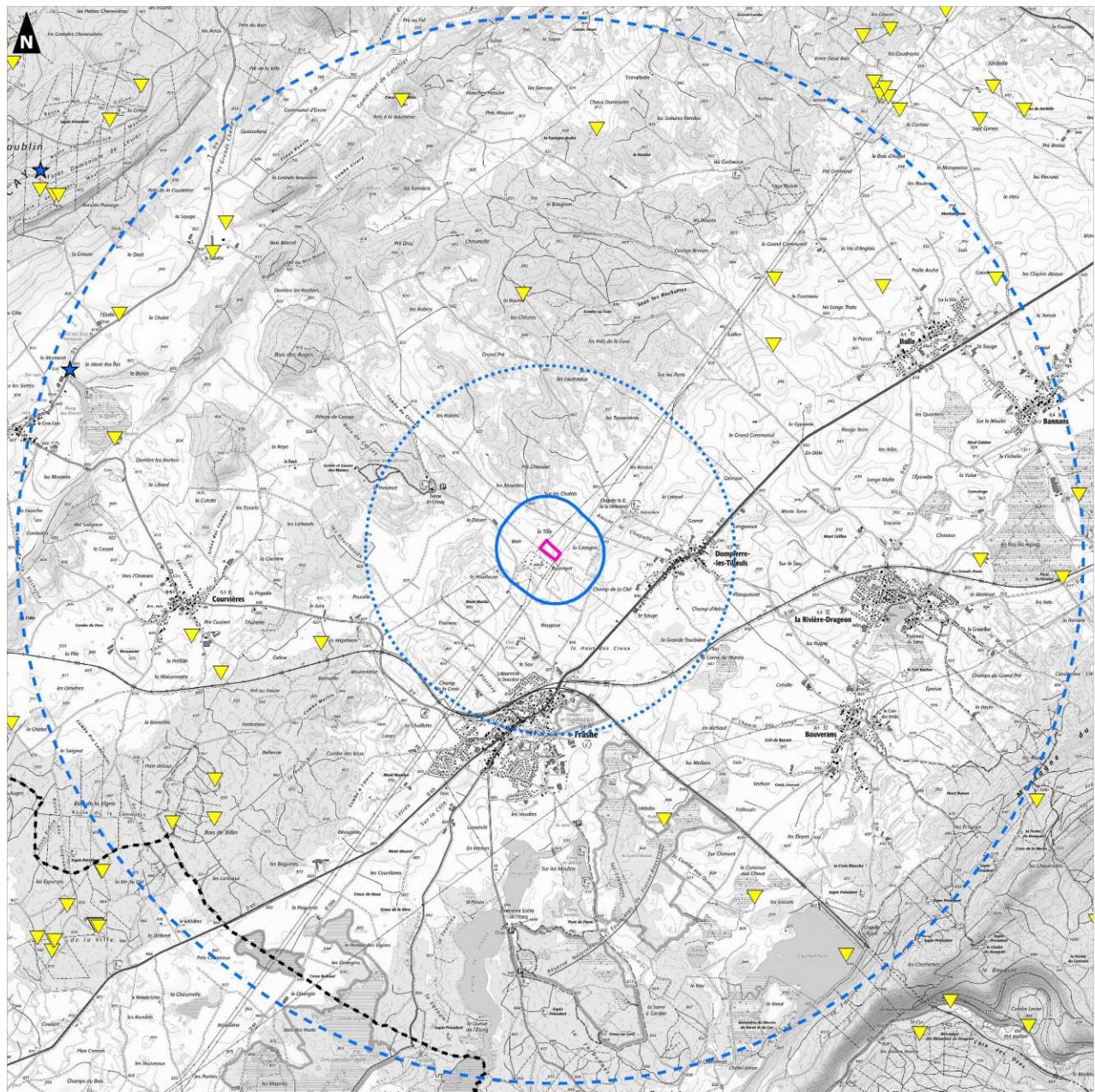
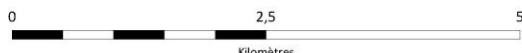
- Secteur d'étude
- Aire d'étude immédiate (500 m)
- Aire d'étude rapprochée (2 km)
- Aire d'étude éloignée (6 km)

##### Limites administratives

- - - Limite départementale

##### Types de cavités

- ▼ naturelle
- ★ ouvrage civil



Réalisation : AUDDICE, octobre 2023

Sources de fond de carte : IGN SCAN 25

Sources de données : BRGM - IGN BD TOPO - HARMONY ENERGY - AUDDICE, 2023



HARMONY  
ENERGY

Projet de stockage d'énergie -  
Dompierre-lès-Tilleuls (25)

Prédiagnostic environnemental

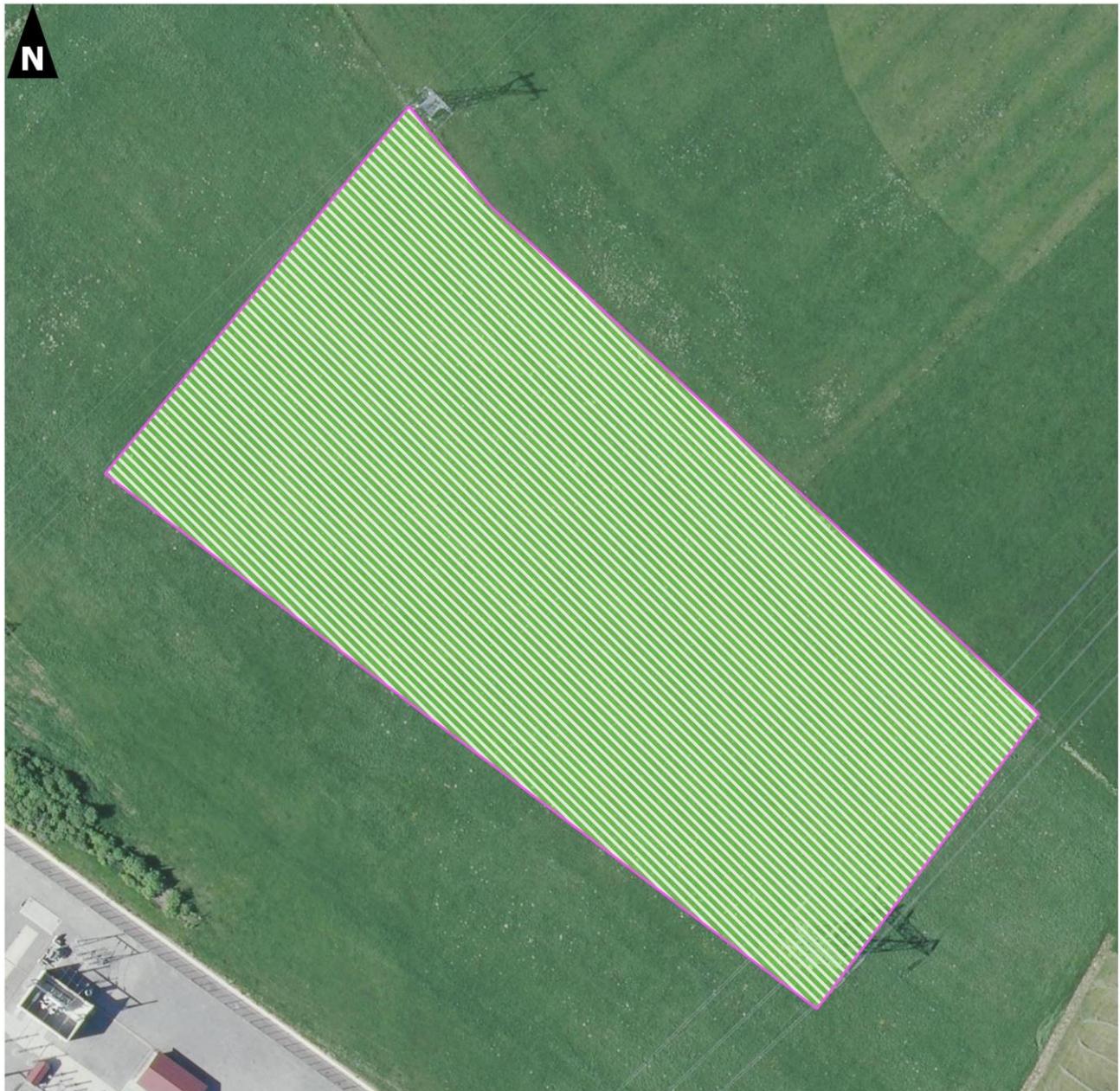
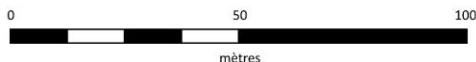
**Enjeux relatifs aux  
chauves-souris**

Aire d'étude

Secteur d'étude

Enjeux

Très faible à faible



# Synthèse des enjeux pressentis

Taxons	Enjeu pressenti	Points d'importance
Habitats	Très faible	Un seul habitat a été identifié. Il s'agit d'une prairie mésique fortement exploité (fauche).
Flore	Très faible	La flore observée lors de la sortie est un cortège typique des milieux prairiaux exploités de manière plus ou moins intensifs.
Zones humides	Nul	Aucune zone humide (critère pédologique ou floristique) n'a été inventoriée.
Oiseaux	Très faible à faible	En raison de son isolement par rapport aux réservoirs de biodiversité boisés et du contexte agricole très ouvert, le secteur d'étude est peu favorable à la nidification des espèces patrimoniales de manière générale.
Insectes	Très faible à faible	La typologie des habitats est favorable à l'expression d'un cortège commun d'espèces d'insectes mais pas à une richesse spécifique importante. Cependant compte tenu de la bibliographie communal et de l'habitat présent au sein du secteur d'étude, le cortège d'insectes potentiels pouvant fréquenter la zone est très probablement commun. Aucune espèce patrimoniale et/ou protégée n'est pressentie.
Reptiles	Très faible	La bibliographie est pauvre et les habitats présents au sein du secteur d'étude n'est pas favorable au groupe des reptiles. A noter, la présence d'un pierrier au sud du secteur d'étude.
Amphibiens	Très faible	La bibliographie est pauvre et les habitats présents au sein du secteur d'étude n'est pas favorable au groupe des amphibiens.
Mammifères	Très faible	Le secteur d'étude est favorable à un cortège classique de mammifères. Aucun enjeu particulier n'est pressenti.
Chauves-souris	Très faible à faible	Le secteur d'étude n'offre aucun espace de gîte susceptible d'accueillir des individus. Cependant, la prairie peut convenir à une chasse régulière ou ponctuelle.



HARMONY  
ENERGY

Projet de stockage d'énergie -  
Dompierre-lès-Tilleuls (25)

Prédiagnostic environnemental

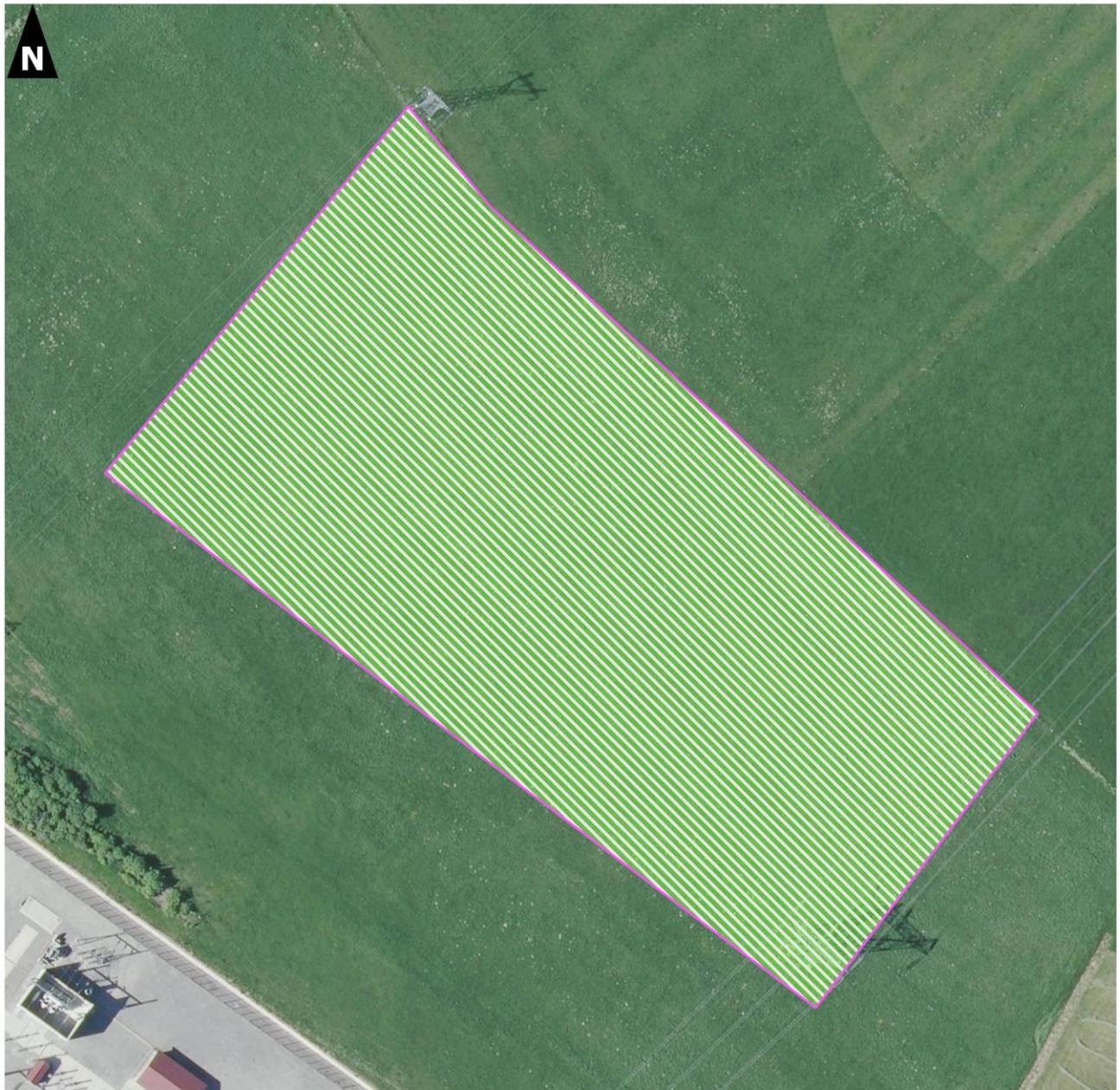
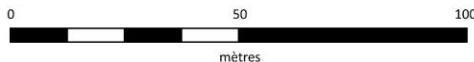
**Synthèse des enjeux  
écologiques pressentis**

Aire d'étude

Secteur d'étude

Enjeux

Très faible à faible



## **Préconisations de mesures**

Malgré de faibles enjeux écologiques présents au sein du site, sept mesures d'évitement/réduction sont tout de même préconisées. Ces mesures sont listées ci-dessous.

**E.3.1.a – Eviter les rejets dans le milieu naturel (air, eau, sol, sous-sol)**

**R.3.1.a – Adaptation de la période des travaux sur l'année**

**R.2.1.a – Adaptation des modalités de circulation des engins de chantier et mise à disposition de kits antipollution**

**R.2.1.k – Limitation des nuisances envers la faune**

**R.2.2.k – Plantations visant la mise en valeur des paysages et favorisant la biodiversité**

**R.2.2.f – Utilisation d'une clôture perméable à la petite faune**

**R.3.1.b – Adaptation de la période d'entretien des éventuels espaces végétalisés en bannissant les produits phytosanitaires**

Des fiches opérationnelles concernant ces mesures sont proposées en annexe de ce document.

## Conclusion

En conclusion, le prédiagnostic écologique mené sur le secteur de la commune de Dompierre-les-Tilleuls met en évidence un secteur relativement approprié pour le développement d'un projet.

**En effet, après trois sorties réalisées en septembre et octobre 2023, aucun enjeu écologique pressenti rédhibitoire n'a été mis en évidence.**

**De plus, aucun impact sur les habitats et espèces d'intérêt européen n'est attendu. Un formulaire simplifié des évaluations des incidences Natura 2000 est fourni en annexe de ce document.**

# Annexe 1 – Mesures préconisées

**E.3.1.a - Eviter les rejets dans le milieu naturel (air, eau, sol, sous-sol)**

Type de mesure							
E	<input type="checkbox"/> Géographique <input checked="" type="checkbox"/> Technique <input type="checkbox"/> Temporel	<input type="checkbox"/> Géographique <input type="checkbox"/> Technique <input type="checkbox"/> Temporel					
R	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A					
Avant travaux	<input type="checkbox"/>	Travaux	<input type="checkbox"/>	Exploitation	<input type="checkbox"/>	Remise en état	<input type="checkbox"/>

**Thématique écologique**

	Global <input checked="" type="checkbox"/>		Habitats <input type="checkbox"/>		Flore <input type="checkbox"/>		Insectes <input type="checkbox"/>		Amphibiens <input type="checkbox"/>		Reptiles <input type="checkbox"/>		Avifaune <input type="checkbox"/>		Chiroptères <input type="checkbox"/>		Mammifères <input type="checkbox"/>		Autres : <input type="checkbox"/>
--	--	--	-----------------------------------	--	--------------------------------	--	-----------------------------------	--	-------------------------------------	--	-----------------------------------	--	-----------------------------------	--	--------------------------------------	--	-------------------------------------	--	-----------------------------------

**OBJECTIFS**

L'objectif est de mettre en place un dispositif permettant de s'assurer de l'absence de rejet dans le milieu naturel (air, eau superficielles, eaux marines, eaux souterraines, sol, sous-sol).

**DESCRIPTION**

La plupart du temps, le rejet de déchets a pour origine :

- L'utilisation de produits bitumeux entrants dans la composition des matériaux de chaussées, et les engins de travaux publics,
- L'érosion liée aux défrichements et aux terrassements qui provoquent un apport important de MES (Matière En Suspension).

Les risques sont aléatoires et difficilement quantifiables, cependant, il est assez facile de s'en prémunir moyennant quelques précautions qui seront imposées aux entreprises chargées du chantier.

Pour limiter les risques de pollution des eaux, les engins devront stationner en dehors des zones de talwegs.

Les mesures réglementaires concernant des pollutions accidentelles seront respectées :

- Obligation de stockage, récupération et élimination des huiles de vidange des engins de chantier.
- Délimitation des zones à risque : zones inondables, cours d'eau, zones humides...
- Les aires de stockage des hydrocarbures et autres produits dangereux seront imperméabilisées, abritées de la pluie et équipées de dispositif de rétention,
- Les produits rejetés seront traités par une filière adaptée.

**MODALITES DE SUIVI**

Vérification de la conformité de la réalisation du projet avec les éléments prévisionnels figurant dans le dossier de demande, vérification de l'absence de rejet par des mesures adaptées.

**COÛTS**

Les coûts sont intégrés dans le suivi de chantier et aux coûts de l'entretien du site.

**PLANIFICATION**

Mesure à mettre en place tout au long du chantier.

**SOURCES**

Auddicé environnement  
Guide d'aide à la définition des mesures  
ERC – CGDD – Janvier 2018  
[http://www.aldeau.com/ouvrages\\_libreries/31.pdf](http://www.aldeau.com/ouvrages_libreries/31.pdf)

# Annexe 1

**R.3.1.a – Adaptation de la période des travaux sur l'année**

Type de mesure							
E	<input type="checkbox"/> Géographique <input type="checkbox"/> Technique <input type="checkbox"/> Temporel	R	<input type="checkbox"/> Géographique <input checked="" type="checkbox"/> Technique <input type="checkbox"/> Temporel	C	A		
Avant travaux	<input type="checkbox"/>	Travaux	<input checked="" type="checkbox"/>	Exploitation	<input type="checkbox"/>	Remise en état	<input type="checkbox"/>

**Thématique écologique**

	Global		Habitats		Flore		Insectes		Amphibiens		Reptiles		Avifaune		Chiroptères		Mammifères		Autres :
--	--------	--	----------	--	-------	--	----------	--	------------	--	----------	--	----------	--	-------------	--	------------	--	----------

**OBJECTIFS**

L'objectif est d'éviter la destruction d'individus et le dérangement des espèces pendant la période annuelle des travaux en décalant le démarrage des travaux « lourds » en dehors des périodes pendant lesquelles les espèces faunistiques sont les plus vulnérables.

**DESCRIPTION**

Cette mesure d'évitement temporel permet de réduire le risque de mortalité directe de la faune en débutant les travaux lourds (démolition) en dehors de la période d'activité de la faune.

Le début des travaux devra intervenir en dehors des périodes d'activité de la faune. Pour cela, les travaux lourds (démolition) devront démarrer entre fin septembre et fin mars. Le reste des travaux pourront ensuite se dérouler à la suite de ces travaux lourds.

**MODALITES DE SUIVI**

Le maître d'œuvre en charge du suivi de chantier veillera particulièrement au respect de cette mesure.

**COÛTS**

Cette mesure n'induit pas de surcoût, dès lors qu'elle est prise en compte en amont du projet.

**PLANIFICATION**

Démarrage des travaux lourds (démolition)

	1 <sup>er</sup> au 15	16 au 31
Janv.		
Fév.		
Mars		
Avril		
Mai		
Juin		
Juli.		
Août		
Sept.		
Oct.		
Nov.		
Déc.		

En rouge : période à éviter pour la réalisation des travaux lourds de démolition  
En vert : période recommandée pour la réalisation des travaux lourds de démolition.

Tout arrêt supérieur à 15 jours pendant les périodes favorables devra faire l'objet d'une visite d'un écologue pour valider la reprise des travaux (l'écologue vérifiera l'absence d'espèces protégées et/ou patrimoniales) et pourra délimiter le secteur d'intervention.

**PRÉCONISATION**

Le maître d'œuvre devra avertir les entreprises mandatées de cette contrainte temporelle forte pour le bon déroulement du chantier.

**RETOURS D'EXPÉRIENCE**

L'adaptation de la période de démarrage des travaux « lourds » est une mesure très importante pour réduire la perturbation et le risque de mortalité à un niveau non significatif.

*The Camp (2018-2021)  
Suivi de chantier de défrichement du parc éolien de Gumières (2020)*

**SOURCES**

Audidcé environnement  
Guide d'aide à la définition des mesures  
ERC – CGDD – Janvier 2018

# Annexe 1

**R.2.1.a – Adaptation des modalités de circulation des engins de chantier et mise à disposition de kits antipollution**

Type de mesure			
E	<input type="checkbox"/> Géographique <input type="checkbox"/> Technique <input type="checkbox"/> Temporel	R	<input type="checkbox"/> Géographique <input checked="" type="checkbox"/> Technique <input type="checkbox"/> Temporel
C	<input type="checkbox"/>	A	<input type="checkbox"/>
Phase d'application			
Avant travaux	<input type="checkbox"/>	Travaux	<input checked="" type="checkbox"/>
		Exploitation	<input type="checkbox"/>
		Remise en état	<input type="checkbox"/>

**Thématique écologique**

Global	Habitats	Flore	Insectes	Amphibiens	Reptiles	Avifaune	Chiroptères	Mammifères	Autres :
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								

**OBJECTIFS**

- Limiter la vitesse et le passage des engins de chantier qui peuvent engendrer la mortalité et le dérangement d'individus d'espèces protégées ;
- Définir un plan de circulation ;
- Avoir à disposition un kit antipollution.

**DESCRIPTION**

Au sein de l'emprise du projet, les pistes et voies d'accès seront nettement délimitées, entretenues et dégagées de tout objet susceptible de perturber la circulation. Il est également nécessaire de définir un plan de circulation, de limiter au strict minimum les pistes principales, et de mettre en place une limitation de vitesse.

Les engins de chantier devront répondre aux normes antipollution en vigueur et être entretenus et vérifiés régulièrement.

L'aménagement de l'espace du chantier, l'avitaillement des véhicules et le stockage du matériel devra être réalisé sur une surface imperméable. Les eaux de ruissellement éventuellement souillées ou tout autre liquide accidentellement déversé au sol seront collectés et traités en cas de pollution avec du matériel adapté par du personnel qualifié. L'utilisation de fluides (graisse, lubrifiant, etc.) sera limitée pour éviter les atteintes à la qualité du milieu.

**MODALITES DE SUIVI**

Le coordinateur procèdera à :

- La vérification du balisage et de l'emprise effective par rapport au plan de circulation ;
- La vérification de l'état des engins de chantier et de la présence de kit antipollution.

**COÛTS**

Détail des coûts à titre indicatif	Quantité	Prix unitaire	Coût
Kit antipollution	1 par véhicule/machine	400 € HT	400 € HT
Visites du coordinateur environnement	-	Sans surcoût	Sans surcoût
<b>TOTAL</b>			<b>400 € HT</b>

**PLANIFICATION**

Mesure à mettre en place en amont du chantier et tout au long du chantier.

**PRÉCONISATIONS**

Limiter la vitesse à 30 km/h sur l'emprise du projet. Utiliser un kit antipollution en cas de fuite ou de déversement dans l'environnement.

**RETOURS D'EXPÉRIENCE**

Le coordinateur environnement sensibilise les entreprises au risque de pollution dès le début de chaque lot. Pendant le chantier, il demandera de manière inopinée aux opérateurs de lui fournir un kit anti-pollution et de lui montrer comment il fonctionne.

*The Camp (2017)*  
*Suivi de chantier du parc éolien du Val d'Ay (2018)*  
*Suivi de chantier de défrichement du parc éolien de Gumières (2020)*

**SOURCES**

Audidé environnement  
Guide d'aide à la définition des mesures  
ERC – CGDD – Janvier 2018

# Annexe 1

**R.2.1.k – Limitation des nuisances envers la faune**

E	Type de mesure		
	<input type="checkbox"/> Géographique	<input type="checkbox"/> Technique	<input type="checkbox"/> Temporel
R	<input type="checkbox"/> Géographique	<input type="checkbox"/> Technique	<input checked="" type="checkbox"/> Temporel
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Phase d'application			
Avant travaux	Travaux	Exploitation	Remise en état
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Thématique écologique**

 Global	 Habitats	 Flore	 Insectes <input checked="" type="checkbox"/>	 Amphibiens <input checked="" type="checkbox"/>	 Reptiles <input checked="" type="checkbox"/>	 Avifaune <input checked="" type="checkbox"/>	 Chiroptères <input checked="" type="checkbox"/>	 Mammifères <input checked="" type="checkbox"/>	 Autres : <input type="checkbox"/>
--	--	---	--	--	--	--	---	--	---

**OBJECTIFS**

Cette mesure vise à éviter la perturbation des habitats de chasse et de transit des espèces de chiroptères lucifuges. Cette mesure œuvre également pour la conservation de la trame noire locale et de la tranquillité de la faune crépusculaire et nocturne (mammifères, oiseaux).

**DESCRIPTION**

Le maître d’ouvrage s’engage à ne pas utiliser de source lumineuse en dehors des horaires de chantier : 8h00-17h30. Ainsi il n’y aura pas d’éclairage permanent mais un éclairage pourra être mis en place aux horaires chantier pour assurer la sécurité, notamment.

Pendant l’exploitation du parc photovoltaïque, aucune source lumineuse permanente ne sera utilisée.

**MODALITES DE SUIVI**

Le coordinateur environnement validera l’absence de mise en lumière, en dehors des horaires de chantier.

Il vérifiera le respect de la trame noire en se référant à l’Arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses.

**COÛTS**

Aucun coût supplémentaire n'est à prévoir dès lors que cette mesure est intégrée dans la conception du projet.

**PLANIFICATION**

Pendant les travaux, l'éclairage du site pourra être réalisé au besoin du chantier. En dehors des horaires de chantier (8h00-17h30), aucune source lumineuse ne sera utilisée.

Pendant l’exploitation, aucune source lumineuse ne sera utilisée.

**PRECONISATIONS**

Le maître d’ouvrage devra avertir les entreprises mandatées de cette contrainte technique liée à l’éclairage.

**SOURCES**

Auddicé environnement  
Guide d'aide à la définition des mesures  
ERC – CGDD – Janvier 2018

# Annexe 1

**R.2.2.k – Plantations visant la mise en valeur des paysages et favorisant la biodiversité**

Type de mesure			
E	<input type="checkbox"/> Géographique <input type="checkbox"/> Technique <input type="checkbox"/> Temporel	R	<input type="checkbox"/> Géographique <input checked="" type="checkbox"/> Technique <input type="checkbox"/> Temporel
C	<input type="checkbox"/>	A	<input type="checkbox"/>
Phase d'application		Type de mesure	
Avant travaux	<input type="checkbox"/>	Travaux	<input checked="" type="checkbox"/>
		Exploitation	<input type="checkbox"/>
		Remise en état	<input type="checkbox"/>



**Thématique écologique**

 Global	 Habitats	 Flore	 Insectes	 Amphibiens	 Reptiles	 Avifaune	 Chiroptères	 Mammifères	 Autres :
--	--	---	--	--	--	--	---	--	--

**OBJECTIFS**

L'objectif est de garantir des végétaux adaptés au contexte, qui s'inscrivent dans l'écosystème en y implantant des essences locales.

**DESCRIPTION**

Les espèces à privilégier lors de la réalisation potentielle d'espace végétalisé seront essentiellement d'origine locale afin de garantir la pérennité de l'espèce et son intégration au sein de l'écosystème environnant. Il est important de se fournir en plants sauvages et non pas en cultivar. Il faudra ainsi prendre soin de se fournir en végétaux auprès d'un organisme certifiant l'origine et la qualité génétique des plants.

La marque Végétal Local est un gage de qualité qui garantit la traçabilité, la conservation de leur patrimoine génétique et l'origine des végétaux issus de collectes en milieu naturel dans leur environnement local.

Les espèces de la région biogéographique du bassin Rhône-Saône et Jura sont à privilégier.



**Exemple d'espèces à privilégier**

	Nom scientifique	Nom vernaculaire
Arbres de hautes tiges	<i>Acer campestre</i>	Erable champêtre
	<i>Carpinus betulus</i>	Charme commun
	<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun
	<i>Ulmus minor</i>	Orme champêtre
Arbustes et arbrisseaux	<i>Prunus spinosa</i>	Prunellier
	<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine à un style
	<i>Corylus avellana</i>	Noisetier
	<i>Euonymus europaeus</i>	Fusain d'Europe
	<i>Rosa canina</i>	Eglantier

**MODALITES DE SUIVI**

Le maître d'œuvre devra valider la liste d'essences choisies et la localisation des plantations en amont de la commande.

**COÛTS**

Les coûts des plants sont variables en fonction du fournisseur. Le suivi est intégré au suivi de chantier.

**PLANIFICATION**

Les périodes de plantation les plus favorables sont l'automne pour les godets et l'automne/début de l'hiver pour les racines nues.

	1 <sup>er</sup> au 15	16 au 31
Janv.		
Fév.		
Mars		
Avril		
Mai		
Juin		
Juil.		
Août		
Sept.		
Oct.		
Nov.		
Déc.		

En rouge : plantations fortement déconseillées  
En orange : plantations déconseillées  
En vert : période recommandée pour les plantations.

**SOURCES**

Auddicé environnement  
Guide d'aide à la définition des mesures  
ERC – CGDD – Janvier 2018

 auddicé

# Annexe 1

**R.2.2.f – Utilisation d'une clôture perméable à la petite faune**

E	Type de mesure		
	<input type="checkbox"/> Géographique	<input type="checkbox"/> Géographique	<input type="checkbox"/> C
<input type="checkbox"/> Technique	<input checked="" type="checkbox"/> Technique	<input type="checkbox"/> A	
<input type="checkbox"/> Temporel	<input checked="" type="checkbox"/> Temporel		
Phase d'application			
<input type="checkbox"/> Avant travaux	<input checked="" type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Exploitation	<input type="checkbox"/> Remise en état

Thématique écologique									
<input type="checkbox"/> Global	<input type="checkbox"/> Habitats	<input type="checkbox"/> Flore	<input type="checkbox"/> Insectes	<input checked="" type="checkbox"/> Amphibiens	<input checked="" type="checkbox"/> Reptiles	<input type="checkbox"/> Avifaune	<input type="checkbox"/> Chiroptères	<input checked="" type="checkbox"/> Mammifères	<input type="checkbox"/> Autres :

**OBJECTIFS**

Les objectifs sont de :

- limiter la perturbation du réseau écologique local et permettre la libre circulation des espèces ;
- limiter les impacts directs et indirects sur la faune (blessures, mortalité, etc.).

**PLANIFICATION**

Au moment de la mise en place des clôtures.

**PRECONISATIONS**

Il est judicieux de préférer des poteaux pleins ou de section ouverte. Dans le cas où les poteaux de la clôture seront ronds, il convient de mettre en place des bouchons obturateurs afin d'éviter tout piège mortel pour la faune et de s'assurer de leur présence dès le chantier et durant la phase d'exploitation.

**SOURCES**

Auddicé environnement  
Guide d'aide à la définition des mesures  
ERC – CGDD – Janvier 2018

**ILLUSTRATIONS**  
2018-02-09 23:21:16 AM H 3/3



**DESCRIPTION**

L'emprise des parcelles sera clôturée et engendre donc une barrière physique perturbant le déplacement des espèces de moyenne et grande taille.

Le choix du modèle de clôture est laissé à l'appréciation du maître d'ouvrage dès lors qu'elle présente de grandes mailles (15 cm par 15 cm) qui permettent le passage de la petite faune ou que des trouées permettent le passage des animaux.

Ce type de matériel présente plusieurs avantages : les mailles sont suffisamment petites pour retenir les grands mammifères et assurer la sécurité humaine tout en étant perméable aux animaux plus petits que le Renard roux. De la même manière, il est possible d'adapter la hauteur des clôtures vis-à-vis du terrain naturel en les surélevant de 10 à 20 cm environ. Le cas échéant, des passages pourront être réalisés pour faciliter le passage de la faune de taille moyenne : par exemple, réaliser des trouées tous les 20 m à la base du grillage, au niveau du sol, en supprimant des mailles de façon à obtenir des vides de 30 cm x 30 cm. Les mailles coupées devront être limées afin d'éviter tout risque de blessures des animaux ou bien recourbées.

Enfin, elle devra mesurer au moins 2 m de hauteur pour empêcher tout franchissement par le haut et ne pas comporter de fils barbelés.

**MODALITES DE SUIVI**

Le maître d'ouvrage s'engage quant aux modalités de choix des clôtures, de mises en place de cette clôture et des aménagements connexes et réceptionnera cette opération.

**COÛTS**

Détail des coûts à titre indicatif		Quantité	Prix unitaire	Coût estimatif
<b>Surcouf en lien avec l'utilisation d'une clôture à grande maille :</b>		1 passage/20 m de clôture	1 €/ ml	330 € HT
<b>TOTAL</b>				600 € HT

# Annexe 1

**R.3.1.b – Adaptation de la période d'entretien des éventuels espaces végétalisés en bannissant les produits phytosanitaires**

E	Type de mesure		
	<input type="checkbox"/> Géographique	<input type="checkbox"/> Technique	<input type="checkbox"/> Temporel
R	<input checked="" type="checkbox"/> Géographique	<input type="checkbox"/> Technique	<input type="checkbox"/> Temporel
C	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Phase d'application**

Avant travaux	Travaux	Exploitation	Remise en état
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Thématique écologique**

Global	Habitats	Flore	Insectes	Amphibiens	Reptiles	Avifaune	Chiroptères	Mammifères	Autres :
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								

**OBJECTIFS**

L'objectif est d'éviter la destruction d'individus et le dérangement des espèces pendant toute la durée d'exploitation en décalant l'entretien des éventuelles zones végétalisées en dehors des périodes pendant lesquelles les espèces faunistiques sont les plus vulnérables et en bannissant l'emploi de produits phytosanitaires.

**DESCRIPTION**

Cette mesure consiste à ne pas utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien de la strate herbacée.

L'entretien (débroussaillage et élagage) lors de la phase de fonctionnement devra s'effectuer en dehors des périodes de reproduction des espèces protégées et/ou patrimoniales.

**MODALITES DE SUIVI**

Le maître d'ouvrage ou son délégué en charge de l'exploitation veillera particulièrement au respect de cette mesure.

**COÛTS**

Cette mesure n'induit pas de surcoût, dès lors qu'elle est prise en compte en amont du projet.

**PLANIFICATION**

Entretien (débroussaillage, élagage)

	1 <sup>er</sup> au 15	16 au 31
Janv.		
Fév.		
Mars		
Avril		
Mai		
Juin		
Jul.		
Août		
Sept.		
Oct.		
Nov.		
Déc.		

En rouge : impossibilité de réaliser les travaux  
En orange : période de débroussaillage possible pour l'entomofaune  
En vert : période recommandée pour réaliser les travaux.

**PRÉCONISATIONS**

Le maître d'ouvrage devra avertir les entreprises mandatées de cette contrainte temporelle forte pour le bon déroulement du chantier.

**SOURCES**

Auddicé environnement  
Guide d'aide à la définition des mesures  
ERC – CGDD – Janvier 2018

# Annexe 2 – Formulaire simplifié des évaluations des incidences Natura 2000



## FORMULAIRE

### DES EVALUATIONS DES INCIDENCES NATURA 2000

version du 20 septembre 2011

#### PRESENTATION DU PORTEUR DE PROJET ET DE SON PROJET

Désignation du projet ou activité :  
Projet de stockage d'énergie

Commune(s) : Dompierre-lès-Tilleuls  
Département(s) : Doubs (25)  
Région(s) : Bourgogne-Franche-Comté

Nom du porteur de projet ou organisateur de l'activité / dénomination ou raison sociale, forme juridique et qualité du demandeur :  
Harmony Energy France, SAS  
Andy Symonds, Président

#### Coordonnées du porteur de projet ou organisateur de l'activité :

Adresse du siège social : 297 route de l'Isle sur Sorgue, 84800 Lagnes, France  
– téléphone : 06.45.54.58.32  
– courriel : andy.symonds@harmonyenergy.fr

Date :

23/10/2023

Cachet et signature :

Signature numérique de  
Andy Symonds  
Date : 2023.10.23 16:53:03  
+02'00'

Andy Symonds, Harmony Energy France

Les projets, travaux ou manifestations soumis à une évaluation de leurs incidences au titre de Natura 2000 sont celles ou ceux qui sont mentionnés explicitement dans l'une des 2 listes, nationale ou locale explicitées dans le document « Mon projet est-il soumis à évaluation des incidences Natura 2000? » téléchargeable sur le site de la DREAL Franche-Comté : <http://www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/evaluation-des-incidences-r38.html>

# Annexe 2 – Formulaire simplifié des évaluations des incidences Natura 2000

## ETAPES D'UNE EVALUATION D'INCIDENCES

### ETAPE 1

#### EVALUATION PRELIMINAIRE

L'évaluation préliminaire comporte une présentation simplifiée, une carte de localisation du projet et des sites Natura 2000 qu'il peut concerner ou une explication permettant de le situer par rapport à ces sites, un exposé sommaire des incidences.

Loin, à l'extérieur d'un site, si l'absence est évidente, l'évaluation est achevée.

A l'intérieur d'un site un plan détaillé est ajouté. Si l'évaluation conclut à l'absence d'effet sur le site Natura 2000, sous réserve de l'accord de l'Autorité compétente, l'évaluation est terminée.

#### Description simplifiée de mon projet :

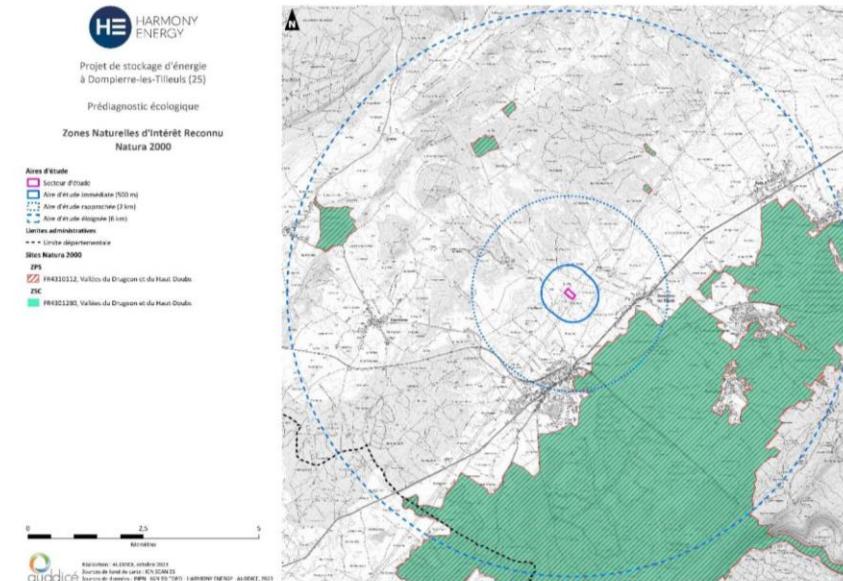
*Construction d'un parc de stockage d'électricité par batteries. Projet composé de : - Un poste de transformation électrique privé extérieur, - Un bâtiment (clos et couvert) dédié au poste de transformation (salle de commande), - Un ensemble de batteries et leurs onduleurs, le tout à ciel ouvert, - Un conteneur dédié au stockage du petit matériel de maintenance, - Des équipements de lutte contre l'incendie. Démantèlement et remise en état initial en fin de vie du projet.*

*Pour m'aider la description peut comprendre les données suivantes :*

- implantation du projet : le projet sera implanté sur un secteur d'étude de 2,3 ha situé sur la commune de Dompierre-lès-Tilleuls.
- travaux nécessaires au projet : ...
- accès, stationnement, zone de logistique, itinéraire, accueil du public (manifestations notamment) : ...
- zones influencées par le projet : ...

# Annexe 2 – Formulaire simplifié des évaluations des incidences Natura 2000

Localisation de mon projet et de ce que j'ai décrit ci-dessus



Site(s) Natura 2000 concerné(s) par mon projet. Mon projet est situé :

- dans le(s) site(s) :
- tout ou partie dans le(s) site(s) :
- hors du (des) site(s) : FR4310112 - Vallée du Drugeon et du Haut-Doubs et FR4301280 - Vallée du Drugeon et du Haut-Doubs
- nom(s) et numéro(s) officiel(s) du (des) site(s) concerné(s): FR43\_ \_ \_ \_ \_

# Annexe 2 – Formulaire simplifié des évaluations des incidences Natura 2000

Mon projet n'est pas susceptible de porter atteinte aux habitats et espèces d'intérêt européen

*J'explique pourquoi :*

Après la réalisation d'un prédiagnostic, il ressort :

- qu'aucun habitat d'intérêt européen n'est présent au sein du projet ;
- qu'aucune espèce floristique d'intérêt européen n'a été recensé ;
- qu'aucune espèce d'insectes d'intérêt européen n'a été observée et n'est pressentie ;
- qu'aucune espèce d'amphibiens et reptiles d'intérêt européen n'a été observée et n'est pressentie ;
- qu'aucune espèce d'oiseaux d'intérêt européen n'utilise le secteur du projet pour nidifier. Le secteur du projet apparaît comme un secteur d'intérêt très faible pour ces mêmes espèces (transit et/ou alimentation très ponctuel) ;
- qu'aucune espèce de mammifères (y compris chiroptères) d'intérêt européen n'utilise ce secteur pour se reproduire ou se reposer. Le secteur du projet apparaît comme un secteur d'intérêt très faible pour ces mêmes espèces (transit et/ou chasse très ponctuel).

Mon projet peut porter atteinte aux habitats et espèces d'intérêt européen

*J'explique pourquoi :*

...

habitats naturels concernés : .....

espèces animales et végétales concernées : .....

Il est recommandé de prendre contact avec les animateurs Natura 2000 pour obtenir des informations sur les enjeux et la connaissance du site (adresses sur le site internet de la DREAL Franche-Comté : <http://www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-en-franche-comte-r32.html>) et/ou à la DDT/DREAL pour le cadre administratif et légal.

Autres explications : par exemple : contacts pris, mesures prises en faveur de la biodiversité,

...

**> En conclusion :**

*mon projet est-il susceptible d'avoir des incidences significatives sur un site Natura 2000 ?*

**NON** : mon projet n'a pas d'incidences significatives. Je joins ce formulaire rempli au dossier et l'envoie au service instructeur.

**OUI** : passer à l'étape 2.